

AIGLEMONT

Magazine

JANVIER 2025



BULLETIN MUNICIPAL N°24

« La vie est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre »

Albert Einstein





SOMMAIRE

Edito du Maire	3
Vie municipale	4
École	12
Périscolaire	15
Travaux	18
Cadre de vie	21
Portrait	25
Histoire	30
Association	34
État civil	54
Année en bref	57
Agenda	63

« **Aiglemont Magazine** » est une publication annuelle

éditée par la Commune d'Aiglemont,
élaborée par les membres de la Commission
Communication du Conseil Municipal.

Directeur de la publication : Philippe Decobert

Mise en page et impression

 FUSION [WARCQ - 03 24 33 42 42]

Ont collaboré à ce magazine : Jacky ROBERT, Jacqueline LE BRUN
Marie-Claude et Philippe DECOBERT, Maryse et Christian SMIGIELSKI,
Daniel GEORGES, Doriane GILLET

les responsables des associations
et Jean-Florent KEMBAKOU, journaliste

Imprimée sur papier PEFC





QUE FONT LES DROMADAIRES DANS NOTRE COMMUNE ?



Que de questions ! Mais – diable ! que viennent faire ces caravanes de dromadaires dans nos rues durant quelques mois ? Est-ce les prémices du réchauffement climatique ? pourtant les premiers mois de l'année ont été bien arrosés.

En fait, levons le voile sur cette affaire et sur les créations de Jean-Claude Paradon. Les membres de la commission municipale du cadre de vie ont décidé de relayer la décision de l'Organisation des Nations Unies qui a proclamé l'année 2024, année internationale des camélidés, pour mettre en avant la contribution essentielle des camélidés aux moyens d'existence de millions de ménages vivant dans des environnements hostiles dans plus de 90 pays. Qu'il s'agisse des alpagas, des chameaux de Bactriane, des dromadaires, des guanacos, des lamas ou des vigognes, les camélidés contribuent à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à la croissance économique et ont une grande importance sur le plan culturel et social pour de nombreuses populations dans le monde.

Les camélidés jouent un rôle important dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Si la lutte contre la faim ou l'élimination de la pauvreté extrême nous viennent immédiatement à l'esprit, l'autonomisation des femmes et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres sont aussi liés à ces animaux. À la fois une source de lait, de viande, de cuir, de fibres et d'engrais organiques pour les communautés, ils sont aussi un moyen de transport pour les produits et les personnes. Les camélidés prospèrent là où d'autres espèces ne peuvent survivre.

Les camélidés occupent une place centrale dans la culture, l'économie, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations, notamment des peuples autochtones, vivant dans les hauts plateaux des Andes et les terres arides et semi-arides d'Afrique et d'Asie. Même dans des conditions climatiques extrêmes, ils restent une source de fibres et d'aliments nutritifs.

L'année internationale des camélidés donne une occasion unique de mieux faire connaître le rôle de ces animaux dans le renforcement de la résilience face au changement climatique.

Cette idée originale a contribué à ce que la commune d'Aiglemont reçoive le prix départemental du cadre de vie en complément des efforts fournis depuis deux décennies auxquels se sont ajoutés les aménagements réalisés par les habitants.

Alors oui, décidément, il fait bon vivre à Aiglemont !

A vous tous Aiglemontais et Aiglemontaises, je souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Philippe Decobert,
votre Maire



EDITO

MOUVEMENT DU PERSONNEL COMMUNAL

Avec le départ de la commune de Madame Stéphanie Charmette pour suivre son conjoint dans sa nouvelle affectation, le Conseil Municipal accueille depuis le 13 septembre 2024 un nouveau conseiller en la personne de M. Joël Piechocki, suivant de la liste d'opposition dont on compte déjà trois démissions.

DE LA PROMOTION DANS L'AIR !



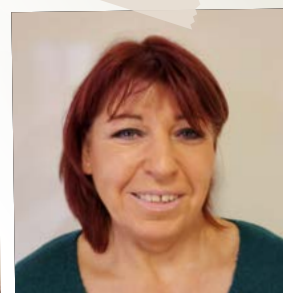
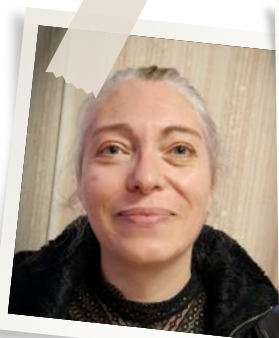
Notre secrétaire générale de Mairie Sophie Tabin a préparé et réussi brillamment son concours de rédacteur territorial. Ses compétences et connaissances rendent un grand service à notre collectivité sans oublier son sourire. Félicitations Sophie !



David Grignon a lui aussi préparé le concours lui permettant d'accéder au grade de technicien territorial. Légitimement le Conseil Municipal a transformé son poste d'agent de maîtrise en celui de technicien lui permettant de progresser et de mettre ses compétences au profit du service technique et des personnels qu'il encadre. Félicitations David !



Nous avons évoqué l'année passée une cérémonie de remise de médailles au personnel municipal et aux élus. Néanmoins Philippe Clément, agent de maîtrise n'avait pu y assister. C'est donc tout naturellement que le Maire a épinglé cette distinction qui récompense 30 années de service à Aiglemont au récipiendaire lors d'une manifestation conviviale rassemblant les personnels.



Enfin et depuis maintenant plusieurs mois, l'accueil de la mairie est assuré par Amandine Nicolai, au premier étage tandis que Frédérique Midoux vous accueille à l'agence postale du rez-de-chaussée.



AU 5 RUE CONDORCET, UNE PORTE ÉTONNANTE VOUS INVITE AU VOYAGE...

Sans prétention aucune mais pleine d'ambition, notre petite bibliothèque consolide d'année en année le lien social qui s'y crée et les actions qui le génèrent. Au cœur de la vie culturelle et éducative du village la bibliothèque municipale vit au rythme des multiples transformations sociétales, et environnementales de notre époque.

Pour le bonheur de tous la bibliothèque mêle savoirs et divertissements et fait de ce lieu de proximité un formidable lien de transmission. C'est un endroit ouvert sur le monde, un espace d'échange et de débats qui favorisent l'ouverture d'esprit et la pensée critique.

Vous y trouvez bien sûr romans, documentaires, BD mais aussi quelques jeux à partager.

Le mercredi après midi permet aux enfants de se retrouver et de s'adonner en plus de la lecture à quelques activités ludiques ou créatives de leur choix.

Soucieuses d'être au service de la communauté les bénévoles restent très attentives aux occasions par lesquelles la bibliothèque peut se mettre en relation

avec le public autrement que sur la base du prêt et du retour. L'école, le devoir de mémoire et les cafés lectures permettent entre autre la multiplication de ces occasions.

C'est avec le plus grand plaisir que Monique et Pascale vous invitent à la découverte, à la connaissance et à la rêverie, en dehors des circuits marchands, et vous proposent autour d'une légère collation, des rencontres inattendues dans une mixité intergénérationnelle source d'enrichissement et de partage.

Puisqu'en bibliothèque le monde est à portée de main, il suffit d'en franchir les portes !



152 CONVIVES AU REPAS DES SÉNIORS

Le traditionnel repas des séniors s'est déroulé dans la salle polyvalente le dimanche 17 mars 2024.

Rassemblant 152 personnes invitées et en présence de Mme Cathy Ninin, conseillère départementale, le repas de qualité préparé par le traiteur Fabrice Grossmann a ravi les convives tandis que l'orchestre Jean-Luc Bertrand invitait les participants à profiter de l'après-midi pour enchaîner les danses jusqu'à une heure avancée.

Le Maire a salué la présence des doyens du repas à savoir : M. Jean Lis né le 24 mai 1927 et Mme Charlotte Breton née le 11 novembre 1931 qui se sont vu remettre un cadeau. Le prochain rendez-vous pour les personnes âgées de 64 ans et plus est fixé au dimanche 9 mars 2025. Qu'on se le dise !





AIGLEMONT EN VEDETTE POUR LE CIRCUIT DES ARDENNES



Le samedi 6 avril 2024, notre commune a eu l'honneur d'être traversée à trois reprises lors du circuit cycliste international, mieux même puisque l'étape s'est terminée dans la rue Condorcet où tout le staff des officiels et équipes avait pris position dès le matin. Il faut dire que la géographie et le relief de notre village se prêtaient parfaitement à cette étape du troisième jour qualifiée "d'étape de montagne".



Bien entendu pour accueillir cette manifestation sportive de haut niveau, des aménagements de sécurité ont été effectués et des réglementations ont été prises. Les riverains et habitants ont pleinement permis que la sécurité des coureurs et spectateurs soit assurée pour faire de cette journée un moment exceptionnel.

Remercions une nouvelle fois les organisateurs d'avoir choisi notre village pour cette 49^e édition du circuit des Ardennes et rendez-vous pour la prochaine édition des samedi 12 et dimanche 13 avril 2025 car la fameuse côte de la gare reste une épreuve qualificative que l'on trouve peu dans notre département.

Les coureurs ont ainsi parcouru deux fois l'avenue Rimbaud, la rue Pasteur et la rue Condorcet avant de revenir à Aiglefontaine une dernière fois avec l'ascension de la rue de Saint Quentin et le podium final qui les attendait face au nouveau cimetière.

Avec la présence des médias, qu'ils soient terrestres ou aériens, avec des prises de vues de nos rues réalisées à partir d'un hélicoptère et retransmises à la télévision, cette journée a permis de mettre en avant les atouts de notre commune.





LES AÎNÉS GÂTÉS POUR LES FÊTES GRÂCE AU CCAS

Comme chaque année, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale ont décidé de distribuer un colis festif à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ce ne sont pas moins de 278 cadeaux qui ont été distribués par les élus du conseil municipal.

Le choix s'est porté cette année sur un panier garni de victuailles se déclinant en deux versions : voyages des saveurs solo ou duo pour les couples.

Remis à domicile pour toutes les personnes âgées de 68 ans et plus, le colis a été particulièrement apprécié et le geste municipal permet d'apporter un peu de gaieté et de joie en ces derniers jours de l'année.



QUE LA LUMIÈRE SOIT !

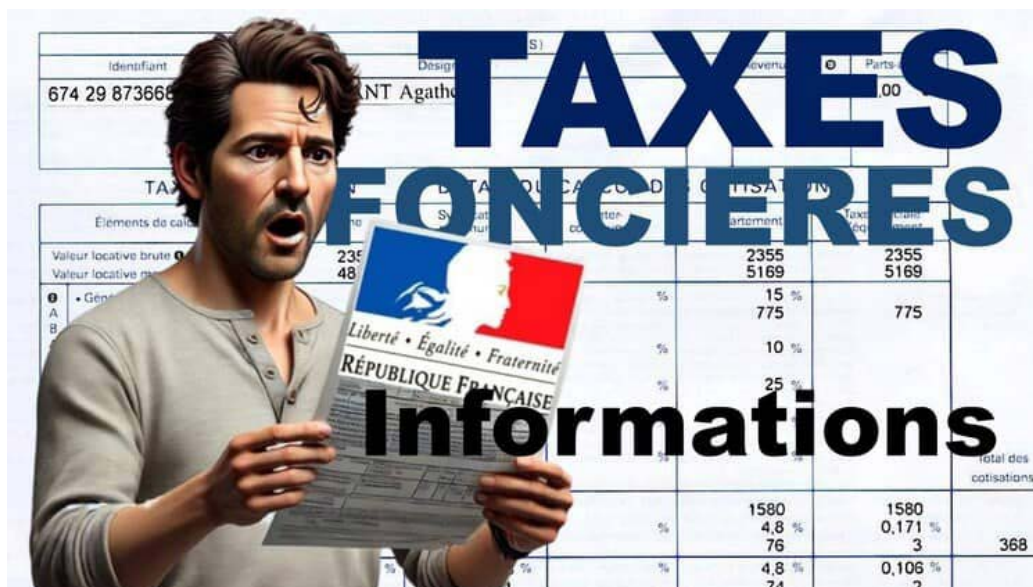
En raison d'un contexte économique difficile et avec la flambée du coût de l'électricité, la municipalité a décidé en juillet 2023 de réduire la plage horaire d'éclairage public la nuit de 23 heures à 5 heures. Cette mesure a permis de réaliser une économie substantielle de l'ordre de 3 000 € sur les douze mois suivants.

Cette économie aurait pu être plus conséquente si les taxes n'avaient pas entre temps pris une part plus importante de la facture. Outre l'aspect financier de la dépense qui représente tout de même 22 762 € par an avec cette extinction nocturne, le choix opéré permet aussi de profiter d'une vue du ciel et des constellations tout en favorisant la vie nocturne de la faune.

Si l'inquiétude au sujet d'un risque de délinquance accrue pouvait être évoquée, les statistiques montrent qu'Aiglemont bénéficie toujours d'une certaine quiétude et que la vigilance des habitants reste une nécessité afin que le calme règne la nuit. Notons que la commune s'est également dotée d'une possibilité de remettre en service l'éclairage en cas d'intervention des services d'urgence ou lors d'animations organisées dans certaines rues.



LA MAIRIE VOUS INFORME



LA TAXE FONCIÈRE EXPLIQUÉE AUX PROPRIÉTAIRES DE BIENS IMMOBILIERS

La taxe foncière est un impôt local qui concerne uniquement les propriétaires de biens immobiliers. Elle doit être payée une fois par an et concerne divers types de biens, tels que les locaux d'habitation, les locaux professionnels, les parkings, les terrains, et même les bateaux amarrés et aménagés. Elle finance les structures et services du "bloc communal", c'est-à-dire la commune, mais aussi la communauté et les établissements intercommunaux. Depuis 2021, elle ne finance plus les départements, ni les régions.

Vous êtes mensualisé ou vous venez d'honorer le paiement des taxes foncières pour l'année 2024. C'est l'occasion de faire un point sur cette contribution qui permet de faire fonctionner notre commune.

COMMENT SE CALCULE LA TAXE FONCIÈRE ? A-T-ELLE AUGMENTÉ ?

La taxe foncière de chaque structure est calculée sur la base de la "valeur locative cadastrale du bien", qui représente son loyer annuel théorique en 1970 (oui vous avez bien lu 1970). Elle est déterminée par l'administration fiscale et dépend de la surface de votre bien, y compris les éléments secondaires comme les garages, les jardins, etc.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

SURFACE PONDÉRÉE

La surface brute du logement à laquelle sont ajoutés des m² supplémentaires en fonction des coefficients d'entretien, de la situation, ainsi que des éléments de confort (eau courante, gaz, électricité, etc.).

TARIF AU M² D'ÉVALUATION DU LOCAL DE RÉFÉRENCE

Cette valeur n'a rien à voir avec le marché locatif actuel, c'est une valeur de référence déterminée en 1970 et en comparaison d'un ou plusieurs biens similaires situés dans la même commune.

Elle est discutée dans le cadre d'une commission de concertation au niveau de la commune (CCID).

EXEMPLE DE CALCUL

Superficie : 100 m²
 Tarif au m² d'évaluation du local de référence : 144 €
 Coefficient d'entretien : 1,00
 Coefficient de situation : 0,00
 Correctif d'ascenseur : 0,00
 Éléments de confort : eau courante (+4 m²), gaz (+2 m²), électricité (+2 m²)

CALCUL

Surface pondérée :
 Surface brute : 100 m²
 Ajout des éléments de confort : $100 \text{ m}^2 + 4 \text{ m}^2 + 2 \text{ m}^2 + 2 \text{ m}^2 = 108 \text{ m}^2$
 Application des coefficients : $108 \text{ m}^2 \times 1,00$ (entretien) $\times 1,00$ (situation) $\times 1,00$ (ascenseur) = 108 m²
 Valeur locative cadastrale annuelle : $108 \text{ m}^2 \times 144 \text{ €} = 15\,552 \text{ €}$.

Valeur locative cadastrale à prendre en compte : chaque année, l'État revalorise la valeur locative cadastrale par un taux national (en 2024 : 3,9 % pour la base de la taxe foncière sur les propriétés bâties).

Taux d'imposition : Chaque collectivité ou service (commune, communauté, intercommunalité, ordures ménagères, GEMAPI, lutte contre les inondations) applique un taux de taxe à la valeur locative cadastrale pour déterminer sa taxe foncière. La feuille d'impôts additionne toutes ces taxes foncières et détermine le montant total de l'impôt à payer, après avoir ajouté la somme de 65 euros pour frais de gestion.

Les exonérations : Certaines catégories de propriétaires peuvent bénéficier d'exonérations de taxe foncière.

1. Exonération en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap. Si vous avez plus de 75 ans, êtes bénéficiaire de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, de l'allocation supplémentaire d'invalidité, ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), vous pouvez être totalement exonéré de la taxe foncière pour votre résidence principale. Cependant, cette exonération est conditionnée par deux critères : l'âge et la situation fis-

cale. Votre Revenu Fiscal de Référence (RFR) de l'année précédente doit être en dessous d'un seuil fixé par l'article 1417-I du Code général des impôts.

Les ressources : si votre RFR respecte ces limites, vous n'avez pas à entreprendre de démarches, l'exonération sera automatique. À noter : cette exonération ne concerne pas la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui reste à votre charge.

2. Exonération pour travaux d'économies d'énergie : Certaines collectivités territoriales peuvent accorder une exonération temporaire de trois ans si vous réalisez des travaux d'économie d'énergie dans votre habitation. Cette exonération peut être totale, selon la décision de la commune. Rappelons que la commune d'Aiglemont a été une des premières dans les Ardennes à mettre en place cette mesure.

3. Dégrèvement pour les personnes âgées de 65 à 75 ans : Si vous avez entre 65 et 75 ans et que votre revenu fiscal est inférieur aux seuils fixés par la loi, vous pouvez obtenir un dégrèvement automatique de 100 € sur votre taxe foncière. Ce dégrèvement concerne votre habitation principale. Les personnes hébergées en maison de retraite peuvent également en bénéficier à condition que leur ancienne résidence principale reste inoccupée.

4. Plafonnement de la taxe foncière en fonction des revenus : Ce mécanisme permet de limiter le montant de la taxe foncière à un certain pourcentage de vos revenus. Pour en bénéfi-

cier, votre revenu fiscal de référence ne doit pas dépasser un plafond spécifique (29 288 € pour une part de quotient familial, majorée selon le nombre de parts). Si votre cotisation de taxe foncière dépasse 50% de vos revenus, vous pouvez obtenir un dégrèvement. Il est important d'adresser votre demande de plafonnement à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre suivant l'année d'imposition.

5. Dégrèvement pour les logements inoccupés : Enfin, si vous possédez un bien inoccupé pour des raisons indépendantes de votre volonté pendant au moins trois mois, vous pouvez obtenir un dégrèvement de la taxe foncière. Ce dégrèvement est calculé mois par mois, mais il n'est pas accordé d'office. Vous devrez en faire la demande auprès de votre centre des Finances publiques avant la fin de l'année suivant la période d'inoccupation.

Conclusion : Les exonérations et dégrèvements de la taxe foncière peuvent considérablement alléger la charge fiscale des propriétaires. N'hésitez pas à vérifier si vous êtes éligible à ces dispositifs et à entreprendre les démarches nécessaires pour en bénéficier.

Pour plus d'informations, consultez le site officiel des impôts ou contactez votre centre des finances publiques.

ARRÊT CARDIAQUE : DES DÉFIBRILLATEURS PRÈS DE CHEZ VOUS



À peine un citoyen sur 10 survit à un arrêt cardiaque faute d'intervention rapide de personnes formées aux gestes qui sauvent.

Ces personnes pourraient sauver la vie à leurs concitoyens en pratiquant les gestes de premier secours pour tenter de relancer le cœur par un choc électrique (défibrillation) en attendant l'arrivée d'une équipe médicale. De 40 000 à 50 000 arrêts cardiaques sont recensés par an.

L'utilisation d'un DEA (Défibrillateur Entièrement Automatique) lors d'un arrêt cardiaque augmente de 40% les chances de survie.

La commune avait doté les différents bâtiments municipaux tels que les locaux sportifs et de loisirs, les écoles, la mairie... de défibrillateurs automatiques. Si une personne

est en arrêt cardio-respiratoire, le Défibrillateur Entièrement Automatique (DEA) ou Défibrillateur Automatique (DA) analyse automatiquement son rythme cardiaque. Et cela afin de déterminer s'il faut ou non administrer un choc électrique et relancer l'activité électrique cardiaque.

Si les électrodes et les batteries intégrées ont une durée de vie limitée et pour lesquelles nous avons procédé au remplacement régulier, il en est de même au bout de dix années pour l'appareil lui-même dont on doit s'assurer du parfait fonctionnement. Nous avons donc procédé au renouvellement du parc complet en remplaçant les anciens appareils.



Voici la liste des lieux où se trouvent les défibrillateurs automatiques de la commune d'Aiglemont :

- Ecole maternelle avec des électrodes pédiatriques adaptés aux jeunes enfants
- Ecole primaire et accueil périscolaire
- Couloir d'entrée de la mairie
- Salle des fêtes
- Salle d'arts martiaux
- Salle de musique
- Pôle de santé N°1
- Pôle de santé N°2
- Stade de football



L'implantation dans les différents bâtiments permet ainsi un accès en cas de besoin sur des plages horaires très larges et adaptées au public. Il est évident que si un habitant devait recevoir des soins, le matériel peut être utilisé dans l'attente de l'arrivée des secours.

La dépense totale est de 12 000€ mais la vie n'a pas de prix.



*Myriam, AESH, Mme Peresutti, CM1/CM2
Mme Mahieu, CE1/CE2, Mme Mougnot CP
Mme Fernandes, CE2/CM1*

DU NOUVEAU À L'ÉCOLE

L'année 2024 fut à la fois riche en actions pour les enseignants et pour les 127 élèves de notre groupe scolaire. Elle fut aussi riche en événements.

Si on voulait plaisanter, on pourrait dire que les petits Aiglemontais se plaisent tellement dans notre école que seuls trois d'entre eux l'ont quittée pour entrer au collège.

En fait, ils n'étaient que trois au CM2, ce qui a permis avec la rentrée de 22 petits, la création d'un poste d'enseignant et l'ouverture d'une nouvelle classe.

Cette situation, si elle n'est pas pérenne, pourrait le devenir à condition de conserver un équilibre entre les inscriptions de maternelle et le départ en 6^e. Cela devrait être le cas pour la rentrée 2025. Les prévisions sont favorables puisque 132 élèves sont susceptibles de faire la rentrée 2025 contre 127 cette année. Les enseignants et la commune font tout pour rendre le cadre de travail des élèves agréable.

Dans une école, de nombreux intervenants travaillent ensemble pour nos enfants. Ils appartiennent à diverses catégories de personnels. C'est une communauté qui cherche le mieux pour obtenir les meilleurs résultats.

Il y a les enseignants. A Aiglemont il y a 8 enseignantes dirigées par Madame Amanda Cailteux. Ce sont Mmes Bonnanno, Fernandes, Mathieu, Mougnot et Pérésutti. Le lundi, Madame Zaïdi-Jacques occupe le poste du 1/4 de décharge de la directrice. En outre, Madame Pellot, maîtresse E intervient ponctuellement au titre du RASED, le réseau d'aide et Madame Gillardin est la psychologue scolaire.

Ce sont des fonctionnaires d'État. Ils dépendent du ministère de l'Éducation nationale. Leur supérieur direct est l'inspecteur de l'Éducation nationale Monsieur Gilles Petit, lui-même dépendant de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale ou plus simplement l'Inspection Académique.

« LIRE ET FAIRE LIRE »

Les enseignants sont aidés par deux accompagnants pour les élèves en situation de handicap -AESH- Myriam et Christelle. Sous contrat avec l'Éducation nationale, elles soutiennent les enfants qui ont des besoins particuliers.

En maternelle, deux agents municipaux aident les enseignantes pour tous les besoins matériels inhérents au jeune âge des enfants. Il s'agit de Patricia Clément et de Sabrina Morgeon. Elles font partie du personnel communal comme Mesdames Sandrine Verhoye et Alisson Beaucourt qui entretiennent les locaux.

Deux bénévoles de l'association "Lire et faire lire" Mesdames Del'hozanne et Avril, interviennent aussi ponctuellement dans le cadre de la BCD.

Notons que cette année, notre école devrait bénéficier aussi d'un jeune en service civique.

Rien que dans le temps scolaire, une quinzaine de personnes interviennent à un moment ou à un autre de la journée auprès des petits Aiglemontais.

Toutes ces personnes, chacune selon ses qualifications, peuvent participer au Conseil d'École.

Ce dernier se réunit chaque trimestre. Ses prérogatives sont diverses. Il vote le règlement intérieur, est associé au projet d'école, il donne aussi son avis sur son fonctionnement. Dans un Conseil d'École, outre les professionnels, interviennent également des parents élus.

Pour une école de 6 classes il y a ainsi 6 parents élus avec normalement autant de remplaçants. Messieurs Tucci, Dauchy, Mesdames Hoffmann, Niay, Viet, et Pignon sont titulaires. Mesdames Lambinet, Cadet et Lina sont suppléantes. Enfin la mairie en est membre de droit en la personne du Maire et des adjoints aux affaires scolaires et de la vie associative.

De nombreuses personnes s'investissent pour la réussite scolaire de nos enfants, à eux maintenant de nous récompenser en travaillant pour réussir et nous rendre fiers d'eux.

La mairie finance les transports pour le cycle natation des CE2, CM1 et CM2 ainsi que la moitié du coût du transport pour le cycle patinoire pour la classe de CP. La mairie finance également le cycle kinball pour les 6 classes.



Les enfants prêts pour le cross de l'école



Classe de Petite/Moyenne sections
il y a 25 élèves depuis lundi, Patricia (ATSEM),
Sabrina (ATSEM) et Mme Bonanno (enseignante)



Classe de Petite/Grande sections
24 élèves, Patricia (ATSEM), Sabrina (ATSEM), Christelle (AESH),
Mme Zaidi-Jacques (enseignante),
Mme Cailteux (enseignante, directrice)



Classe de CP
16 élèves, Myriam (AESH), Mme Mougenot (enseignante)



Classe de CE1/CE2
18 élèves, Myriam (AESH) non présente sur la photo,
Mme Mahieu (enseignante)



Classe de CE2/CM1
22 élèves, Mme Fernandes (enseignante)



Classe de CM1/CM2
22 élèves, Mme Peresutti (enseignante)



LE SERVICE ENFANCE LAURÉAT DE DEUX SOLEILS

Le Service Enfance gère l'accueil des enfants de 3 à 12 ans aussi bien sur le temps périscolaire que sur le temps extrascolaire (petites et grandes vacances). 102 enfants y ont été accueillis en 2024.

L'accueil périscolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis (accueil du matin de 7h15 à 8h30, restauration de 11h30 à 13h40, accueil du soir de 16h30 à 18h30). Le périscolaire, sur l'année 2024, a accueilli 102 enfants, chiffre stable à quatre unités près par rapport à l'année 2023.

L'accueil extrascolaire (Accueil de Loisirs Sans Hébergement ALSH) se déroule pendant les petites vacances (Février, Pâques, Toussaint et Noël et pendant les grandes vacances (juillet et pré-rentree scolaire à la fin du mois d'août). Les enfants sont accueillis sur la journée de 8h30 à 17h30. Un accueil à partir de 8h00 est possible en cas de besoin. L'extrascolaire, sur l'année 2024, a accueilli 86 enfants contre 89 enfants sur l'année 2023.

Pour l'année 2024, la municipalité a décidé de reconduire les tarifs de septembre 2023 sans prendre en compte l'inflation.

Le Service Enfance a fait l'objet d'une visite de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la Charte Qualité le lundi 29 juillet 2024. La structure d'accueil s'est vu attribuer deux soleils et une subvention de 3 000 €. La CAF a également donné, dans son rapport, quelques préconisations qui seront bien sûr examinées. L'accueil extrascolaire du mois d'août a bénéficié également d'une subvention de 800 € au titre de l'accompagnement des structures d'accueil qui sont ouvertes sur le mois d'août.

AMÉNAGEMENTS D'ESPACES DE JEUX

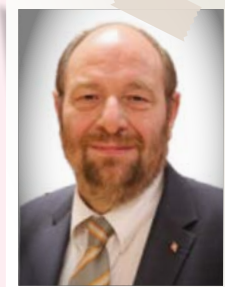
La Caisse d'Allocations Familiales accompagne la municipalité dans le cadre d'une convention d'objectifs et de financement qui couvrent les années 2024 -2026. A noter qu'un avenant a été signé en novembre 2024 entre la CAF et la Mairie pour prendre le bonus territoire, une offre nouvelle aussi bien sur le périscolaire que sur l'extrascolaire.

La Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes a lancé également un appel à projet exceptionnel d'investissements concernant l'informatisation des structures d'accueil, l'aménagement d'espaces de jeux et/ou de repos, de petits matériels. La commune vient d'être informée d'une réponse positive de la CAF avec une aide à hauteur de 80% permettant de renouveler le mobilier du restaurant scolaire datant de 1993 et plus adapté au profil et à la morphologie des enfants fréquentant le service.

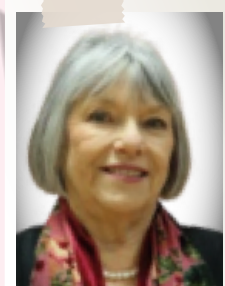
Rappelons que malgré tout l'accompagnement de la CAF et la participation financière des familles aux différents moments, la dépense résiduelle supportée par la commune représente les deux tiers du coût du service périscolaire, signe évident de la volonté de l'équipe municipale d'offrir une réponse la plus adaptée en termes de normes et de qualité aux enfants et à leurs parents.



L'ORGANISATEUR



MAIRE D'AIGLEMONT
PHILIPPE DECOBERT

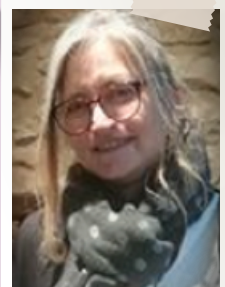


MAIRE ADJOINTE
MARYSE SMIGIELSKI
en charge de la jeune enfance



MAIRE ADJOINT
DANIEL GEORGES
en charge de la vie associative et sportive

L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE



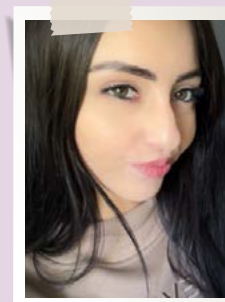
DIRECTRICE
DORIANNE GILLET
BAFD, animatrice territoriale



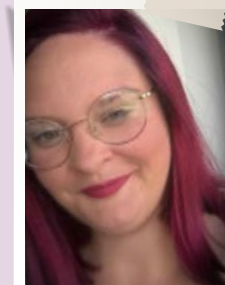
ANIMATEUR
BENJAMIN VIGET
Formation BAFD



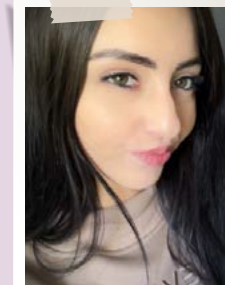
ANIMATRICE
MARYNA BERKOVSKAYA
Enseignante langue et littérature
Diplôme reconnu par la CNRTE



ANIMATRICE
EMIE BARMARIN
CAP Accompagnant éducatif
Petite Enfance



ANIMATRICE
ZOÉ RICHARD
en Formation

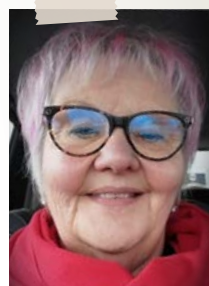


ANIMATRICE
AMBRE BALANDRA
CAP Accompagnant éducatif
Petite Enfance

AUTRES PERSONNELS ET BÉNÉVOLES INTERVENANTS EXTÉRIEURS



AGENT DE RESTAURATION
ET ACCOMPAGNATRICE BÉNÉVOLE
MARIE-JOËLLE CAMART



PASCALÉ AVRIL
Intervenante bénévole
périscolaire et extrascolaire
Art vivant, option théâtre



DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS RUE DE ROHAN...

Après la construction de la micro-crèche Mathelo dans le prolongement de la rue de Rohan et aux abords de l'école maternelle, c'est une nouvelle construction qui est en cours d'élévation.

Dans le projet d'aménagement de ce petit lotissement, la commune en a profité pour réaliser des places de parking supplémentaires pour la dépose des enfants fréquentant les locaux scolaires. Avec deux classes et près de 50 enfants inscrits, le besoin était pressant. La municipalité a viabilisé trois terrains. Il reste une parcelle de 430 m² libre de constructeur, disponible. Il ne fait aucun doute qu'elle trouvera prochainement preneur. Tout renseignement peut être obtenu en mairie.

ET AUSSI RUE PARMENTIER

Dans la bande de terre située derrière le cimetière Saint Anne entre la rue Diderot et la rue Parmentier, une nouvelle construction prend forme également avec une habitation qui si les conditions météorologiques le permettent devrait se terminer pour le début de l'année 2025.



Aiglemont reste une commune attractive avec les services développés par la municipalité et le cadre de vie préservé. En effet ce ne sont pas moins de 4 permis de construire et 50 déclarations de travaux qui ont été déposés durant cette année 2024, permettant soit de nouvelles constructions, soit des agrandissements.

Profitez de cet article pour rappeler aux candidats aux travaux que toute modification extérieure d'une habitation ou d'un bâtiment doit faire l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux en fonction de la surface concernée par le projet et que l'affichage des autorisations restent obligatoire durant la totalité des travaux sur la parcelle concernée.



OU ENCORE RUE DE ST QUENTIN

Ce sont cette fois deux habitations qui vont voir le jour dans la parcelle viabilisée par la commune à l'angle de la rue du Docteur Roux et de la rue de Saint Quentin. Les travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage communale. Ardenne Métropole pour l'eau et l'assainissement et la Fédération Départementale d'Énergie des Ardennes pour les réseaux électriques et de télécommunication nous ont accompagné.





LES TRAVAUX DU PÔLE DE SANTÉ N°1 DANS L'IMPASSE

Le 6 août 2023, la toiture arrière du pôle de santé qui hébergeait le cabinet de kinésithérapie s'est effondré. Après les constats et mesures d'urgence, les professionnels ont pu être délocalisés à proximité, dans la salle de réunion du dojo transformée pour accueillir dans les meilleures conditions les patients.

Depuis, d'expertises en expertises diligentées par les diverses compagnies d'assurances, les semaines et les mois passent alors que des actions en justice sont engagées en parallèle pour déterminer les responsabilités et les modalités de dédommagements afférentes.

Ainsi après un recours en référé au Tribunal Administratif de Châlons en Champagne engagé par la commune sollicitant une expertise judiciaire mais contesté par les entreprises ayant réalisé les travaux devant la Cour d'Appel de Nancy puis une décision du Conseil d'Etat à Paris, il semble difficile d'avancer sans cette expertise judiciaire. Aussi sans pour autant toucher aux éléments qui ont provoqué la chute du toit, nous avons décidé de construire en surélévation

une couverture qui met à l'abri les locaux demeurés à ciel ouvert depuis plus d'une année.

En attendant un jugement sur le fond à une date non encore connue et l'ensemble des recours possibles, il nous faut faire preuve de patience. Cela dit, les travaux intérieurs de climatisation se poursuivent ainsi que les conditions d'accueil des patients avec un nouveau mobilier permettant de recevoir et d'assurer la discrétion des conversations.

A noter l'arrivée prochaine pour le mois de janvier de madame Leslie Desruelle, psychologue, qui assurera une présence et des consultations le mardi au sein du cabinet partagé.



LA VOIE DOUCE FAIT PARLER D'ELLE

Si vous avez emprunté la route départementale 58 menant de Charleville à Aiglemont durant la fin octobre et début novembre, vous avez peut-être remarqué la présence de techniciens et de leurs étranges machines s'affairer dans la pâture où habituellement paissent les vaches.

En effet, les bovidés ont laissé la place à l'équipe technique du cabinet GINGER CEBTP, chargé de réaliser une étude de sol approfondie afin de délimiter les emprises nécessaires à la future voie douce en projet depuis quelques années et qui va devenir une réalité sous peu.

Avec quelques glissements de terrains sur les pentes les plus abruptes ou encore le ruissellement entraînant des masses de terres, il est prudent de vérifier en amont si le tracé prévu sur la droite en montant vers notre village n'engendrera pas de désordres ultérieurs. On remarque déjà par endroits que la route elle-même présente des fissures et a même nécessité, il y a quelques années un renforcement à l'aide de gabions, éléments massifs destinés à assurer la stabilité du versant dans le domaine de la Cressonnière.

Voici donc les premiers signes visibles du projet de réalisation de cette voie de 1770 mètres qui sera ouvert aux cyclistes et aux piétons permettant de relier les deux communes en toute sécurité. La commune d'Aiglemont dès 2017 a préfiguré le tracé dans son Plan Local d'Urbanisme puis a lancé les premières études en 2019 pour un chiffrage estimé à l'époque à 464 768 € rien que sur le territoire communal.

Le schéma cyclable repris en 2022 par la communauté d'agglomération Ardenne Métropole a prolongé ce tronçon jusqu'au carrefour de la Chaullette en longeant la voie ferrée Charleville-Givet. Le coût est alors passé à 1 334 385 € selon l'estimation du



bureau d'étude. Il était important de trouver un cheminement cohérent pour les usagers et ne pas se retrouver dans la cuvette du Moulin Godart sans poursuite possible.

Cette prolongation permettra donc d'accéder à la voie verte en bordure de la Meuse et intégrera le schéma cyclable porté par l'agglomération.

Il faut donc encore patienter quelque peu vu l'ampleur de la dépense afin de mobiliser tous les financements utiles et complémentaires pour que ce projet devienne une réalité attendue avec impatience pour la sécurité de tous.





Lors de la cérémonie du 23 novembre

LE FLEURISSEMENT D'ÉTÉ, UN EFFORT RÉCOMPENSÉ

Comme annoncé dans l'éditorial de ce magazine, il faut croire que l'idée de choisir le thème des camélidés suite à la décision des Nations Unies de faire une année internationale dédiée à cette branche animale a séduit le jury départemental.



Comme thème de décoration et l'embellissement pour le fleurissement d'été, il a contribué à la sélection de notre commune pour obtenir le prix départemental du cadre de vie. En effet, avec le passage du jury le 16 juillet dernier, les membres du jury ont pu découvrir - au travers du circuit de visite préparé pour l'occasion - tous les efforts entrepris depuis une vingtaine d'années afin de rendre le cadre de vie agréable : nouvelles rues, aménagements divers, espaces verts et fleuris, dissimulation des réseaux électriques, rénovation des bâtiments publics comme le lavoir ou la chapelle, développement des énergies renouvelables, fauchage tardif... bref tant de témoignages au crédit de la municipalité sans sous-estimer les efforts réalisés par les habitants eux-mêmes qui mettent en valeur leurs maisons et devantures.

Rassemblés, les atouts de notre commune attirent de nouveaux habitants ou encore des professionnels qui souhaitent s'implanter sur notre territoire. La raison impose de ne pas dévoiler trop vite certains projets.

Enfin un grand merci aux bénévoles et membres de la commission cadre de vie qui mois après mois entretiennent avec l'aide des agents municipaux les espaces enherbés ou fleuris dans le respect de la charte environnementale, c'est-à-dire sans produits phytosanitaires remplacés par "l'huile de coude" !

Pour terminer, revenons au prix départemental décerné à la commune. La remise officielle s'est faite le samedi 23 novembre à Chaumont-Porcien où une délégation de la commission cadre de vie s'est rendue afin de le recevoir. Dans une ambiance chaleureuse, les élus et bénévoles se sont vu remettre une clématite très florifère qui trouvera sa place à l'école maternelle ainsi qu'un pied de vigne.

Une nouvelle fois, nous pouvons dire « *Aiglemont, un village où il fait bon vivre !* »

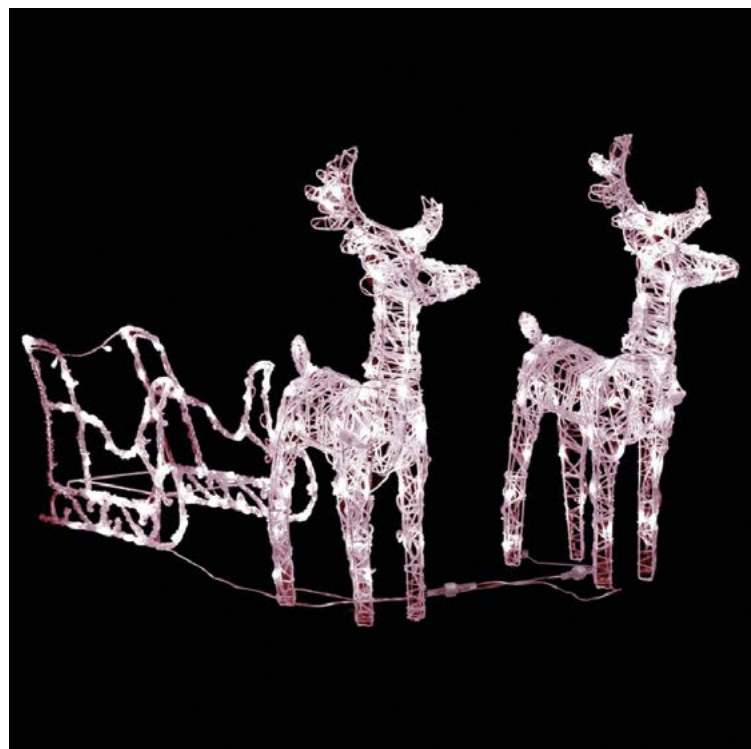


NOTRE VILLAGE DÉCORÉ POUR NOËL



La commission cadre de vie a décidé de renouveler la distribution de sapins aux habitants. Ces derniers ont accepté de les décorer devant leur maison. Et ce ne sont pas moins de 50 sapins qui ont été ainsi amenés au domicile des Aiglemontais ayant répondu à l'appel. Vous pouvez les découvrir et un classement sera opéré pour récompenser les efforts de présentation. D'autre part, la commune, les membres de la commission cadre de vie et des bénévoles ont préparé et confectionné, avec l'association des Aiglephiles, de nouveaux décors pour les sapins disposés dans les rues. Un beau travail qui a nécessité de nombreuses heures avec des mains habiles.

Concernant les illuminations, la commune a décidé de procéder au remplacement d'une grande partie des éléments en utilisant des Led à faible consommation électrique. Souffrant des outrages du temps, la maintenance et l'entretien de ces illuminations



Avec l'arrivée de l'hiver, la commune se pare des plus beaux atouts avec des décorations implantées dans les différents quartiers.

occupent une partie conséquente du temps des agents municipaux sur les derniers mois de l'année. Mais pour qu'Aiglemont soit encore une plus belle commune, les efforts entrepris par la municipalité ont été augmentés par la participation d'habitants qui ont spontanément illuminé leur façade et nous tenons à les remercier. Avec cet effort collectif, notre village trouve un air de fête qui ravit chacun et fait la joie des enfants.

Si la neige ne s'est pas encore invitée au moment où nous écrivons ces lignes, sachez que par mesure de protection de l'environnement, il a été décidé de ne plus disposer les bacs à sel. En effet, au fil du temps, nous avons constaté trop d'incivilités entraînant une consommation excessive des produits destinés à faciliter la circulation des voitures et piétons. Quelques personnes, parfois même extérieures à la commune remplissant le coffre de la voiture, venaient se servir généreusement pour leur usage strictement personnel comme pour dégager une allée de jardin qui pouvait bien attendre la fonte de la neige. Nos agents et les élus restent vigilants et prêts à intervenir pour faciliter les déplacements.



RÉDUCTION DE DÉCHETS : DEUX OPÉRATIONS EN COURS

Dans le cadre de l'opération de réduction de 6 000 tonnes de déchets décidée par la communauté d'agglomération Ardenne Métropole afin de limiter l'impact financier sur nos factures, deux opérations de distribution de composteurs individuels ont été lancées sur la commune.

Une enquête a été effectuée permettant de recenser les habitants disposant de jardins ou d'espaces verts et souhaitant réaliser le compostage. C'est dans la salle Heinsen de l'avenue Charles de Gaulle que les services communautaires ont procédé à ces distributions en veillant au respect d'une seule dotation par habitation.

L'objectif final semble en passe d'être atteint pour l'année 2024 grâce aux efforts collectifs des habitants de l'agglomération, ce qui a permis de maintenir le taux de la taxe sur les ordures ménagères prélevée avec les impôts fonciers malgré l'augmentation de taxe décidée par l'Etat.

Pour rappel, la taxe pour l'enfouissement qui était de 20€/tonne en 2015 est passée successivement à 25€/tonne en 2020 puis à 37€/tonne en 2021, à 59€/tonne en 2024 et sera de 65€/tonne en 2025, taxe elle-même soumise à la TVA !

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE
DE LA TGAP



LA LUTTE CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON

La renouée du Japon est une plante invasive qui pose de nombreux problèmes dans les Ardennes, tant sur le plan écologique qu'économique. Cette plante, initialement vendue en jardinerie comme "plante de haie" se propage rapidement et colonise de vastes zones, étouffant la flore indigène et diminuant la biodiversité locale.



Ses racines puissantes endommagent les fondations des bâtiments, les routes et les canalisations, entraînant des coûts de réparation élevés.

Elle est présente dans de nombreuses zones du village et avec l'aide de chacun, nous pouvons diminuer son impact. L'arrachage manuel est efficace surtout si on prend bien soin d'enlever toutes les racines, car même un petit fragment donne naissance à une nouvelle plante.

Couper la plante avant qu'elle ne fleurisse peut aider à contrôler sa propagation, sinon la fauche n'a quasiment aucun impact sur la renouée.

Vous partez en balade dans nos chemins, n'oubliez pas votre couteau pour déterrer la renouée.



FERMETURE DÉFINITIVE DE LA DÉCHÈTERIE D'AIGLEMONT : LA MISE AUX NORMES IMPOSSIBLE

Fermée depuis le début de l'année par la communauté d'agglomération Ardenne Métropole suite à des actes de vandalisme, le terrain qui abritait la déchèterie d'Aiglemont vient d'être rendu à la commune suite à la fermeture définitive du site décidé par l'exécutif communal.

En effet, l'agglomération a mené une étude afin de rationaliser son réseau de 9 déchèteries qui résultait de l'addition des différents lieux issus des intercommunalités antérieures et représentait une dépense conséquente. Le choix s'est porté sur les sites où la mise aux normes obligatoire pouvait être effectuée ce qui n'était pas le cas pour notre équipement car situé dans une zone agricole ou encore trop près d'une ligne à haute tension pouvant engendrer un accident lors des manœuvres des bennes de transport.

La mairie, défendant la proximité du site, a bien évoqué la mise en place d'un nombre de bennes réduit notamment afin de collecter les végétaux ou les déchets ultimes, la décision prise par la communauté d'agglomération n'envisageait pas cette alternative en indiquant que les habitants d'Aiglemont pouvaient se rendre à celle du Waridon.



COURS, HUGO, COURS !

On entend de temps en temps que la jeunesse est désœuvrée, qu'elle préfère s'adonner aux jeux vidéo ou aux réseaux sociaux. Voici le portrait d'un jeune Aiglemontais, Hugo Ranvé né en 2002. Dans le domaine sportif il affiche un parcours élogieux.

Il est affilié au Grac Athlétisme mais les déplacements pour les compétitions se font en famille car l'encadrement familial joue un grand rôle dans la pratique d'un sport surtout s'il est de haut niveau.

Ainsi, en février 2024, toute la famille s'est rendue en Espagne pour le marathon de Castellotti où il a battu le record Grand Est Espoir en 2 h 27' 11".

Son excellent temps espagnol a permis à Hugo de se qualifier pour le Championnat de France à St Tropez un mois plus tard.

CHAMPION DE FRANCE DU SEMI-MARATHON

Mais le marathon ne peut pas constituer l'essentiel d'un sport très exigeant. Il participe donc à beaucoup d'autres épreuves comme le semi-marathon ou le 10 km. Le 6 octobre, pour le Sedan Charleville il termine 6^e sur 2 800 participants. Le 13 octobre, participant aux 10 km de Reims, il a réalisé le temps de 31' 12" qui le place au niveau National 4 suivant le barème en vigueur.

A Montbéliard, en 2023, il avait remporté le titre de champion de France du semi-marathon en 1 h 10'28". Il faut remonter à 2002 pour trouver trace d'un titre pour un Ardennais.

Suivant la distance du lieu de compétition, le déplacement peut être l'occasion d'un séjour en famille comme ce fut le cas pour l'Espagne. Mais en France, que ce soit à St Tropez pour le Championnat de France en mars ou à Montbéliard pour le

Championnat de France semi-marathon, Hugo se déplace le temps d'un week-end.

Hugo mène la vie d'un jeune homme de 22 ans. Son temps se partage surtout entre le travail et l'entraînement qu'il effectue six jours sur sept à raison de 60 à 130 km/semaine suivant le type de compétition qu'il prépare. L'entraînement extérieur est complété par des exercices de musculation à domicile.

Un projet le motive pour le 6 juillet 2025 avec l'ascension du Mont Ventoux. Il devra peut-être s'exercer en montant la côte d'Aiglemont !

La pratique d'un sport de haut niveau demande des efforts, de la persévérance, de la volonté, des sacrifices et surtout du talent. Hugo possède tout cela avec en plus un contact chaleureux éclairé par un sourire naturel et bienveillant.

Bravo Hugo, nous te souhaitons beaucoup de réussites.

Hugo Ranvé est un grand jeune homme souriant, du haut de son mètre quatre vingt sept que nous accueillons pour évoquer avec lui sa vie de sportif. Agé de 22ans, il est Aiglemontais depuis 5 ans. Il exerce à Charleville la profession d'agent immobilier et consacre tous ses loisirs à la course à pied sur route.

Au cours de ses plus jeunes années, Hugo Ranvé s'est essayé à plusieurs activités sportives pour se diriger vers le cyclisme à partir de 14 ans. Il s'oriente enfin vers la course à pied depuis 3 ans.

Dès l'âge de 20 ans il peut participer aux marathons et s'entraîne dorénavant pour cette discipline. Il est aujourd'hui champion de France "Espoir" en marathon et semi-marathon.



CHEZ HUBERTE ET ALAIN QUATREVILLE



**CHEZ HUBERTE ET ALAIN QUATREVILLE
LES MATHS S'EFFACENT,
LA MUSIQUE FAIT VIBRER**

Retraités de l'Éducation nationale, Huberte et Alain Quatreville meublent leur temps libre avec des activités culturelles variées. La musique est leur préférence. Ils la pratiquent en chantant et en jouant des instruments tels que l'accordéon et la vielle à roue.

Il est Ardennais. Elle, Nordiste. « *Alain était allé faire ses études à l'École normale de Douai et il a ramené une fille du Nord dans ses bagages* », plaisante agréablement Huberte Quatreville. Son mari sourit malicieusement. Leurs regards se croisent, une foule de souvenirs se réveille et se bouscule dans leur tête.

L'un(e) entame une histoire, l'autre la termine. Une parfaite symbiose cimentée par l'humilité, la discrétion et l'empathie. Cette harmonie ne se manifeste pas seulement dans le rappel des souvenirs, mais déjà dans la vie professionnelle et davantage maintenant dans les activités associatives.

Huberte et Alain Quatreville étaient professeurs. Ils avaient exercé leur métier dans différents établissements secondaires de Charleville-Mézières (collèges Rimbaud,

Scamaroni, lycées Monge, Sévigné...) avant de prendre leur retraite. Les souvenirs de ces années passées devant les élèves restent vivaces. Mathématiques, physique, sciences naturelles, autant de matières qu'ils avaient enseignées, « *mais les maths étaient les plus faciles* », confient-ils d'une seule voix dans un éclat de rire communicatif.

Alain et Huberte Quatreville se sont rencontrés à l'École normale de Douai. L'Ardennais y était allé en 1958 après ses deux années passées à celle de Charleville qui n'était pas dotée d'une classe de mathématiques. Dans le Nord, il s'est retrouvé dans une classe mixte. La Roubaissienne aussi. Des sentiments naissent et s'ajoutent à la vocation professionnelle. C'est le début d'une belle histoire d'amour.

Ensemble ils vont poursuivre leur formation à Lille. Mais Alain Quatreville tient beaucoup à ses Ardennes natales. Une fois ses études terminées, il y revient rapidement. Avec son épouse, il choisit de s'installer à Charleville en 1961, préférant ainsi la ville de Rimbaud à Beaumont-en-Argonne où résidaient ses parents. Quand ils ont évolué dans leur travail, ils ont décidé de quitter l'appartement HLM pour un logement plus confortable et spacieux.

LE 10 FÉVRIER 1972

« Nous avons commencé à chercher une maison », rappelle M. Quatreville. « A ce moment-là, un promoteur immobilier avait un lotissement à Aiglemont. Il restait un logement à construire. L'affaire se présentait bien, et pour nous, et pour lui ». Elle fut rapidement conclue. Peu de temps après, le couple a emménagé. C'était le 10 février 1972. Une précision qui a son importance : « C'est la date anniversaire de notre fille Gaëtane qui, cette année-là, avait 8 ans », insiste Mme Quatreville.

Parents de trois enfants, Huberte et Alain Quatreville avaient transmis à Hubert, Gaëtane et Sylvie le goût de l'effort, du travail et donc de la réussite.

Ces derniers, grâce à cette sève parentale, ont travaillé respectivement comme professeur de mathématiques à Lyon, cadre dans une entreprise américaine dans les Ardennes, institutrice dans la Meuse.

Quand ce couple d'Aiglemontais était encore en activité, il ne se contentait pas seulement d'enseigner. Il s'intéressait aussi à l'archéologie devenue "une carrière parallèle" aux yeux de M. Quatreville. Et sa femme d'enchaîner : « J'étais jeune prof à Monge. Mon mari et moi n'avions pas beaucoup d'argent. Un jour, ma collègue, Mme Rozoy, nous a proposé de faire des fouilles archéologiques avec elle et son mari pendant les vacances. Nous avons accepté ». C'était en 1964.

« A l'époque, beaucoup de gens s'intéressaient à l'archéologie et nous faisons ça en amateurs jusqu'à ce que des lois viennent mettre fin à la pratique de fouilles par des amateurs », rappelle Huberte Quatreville. Mais pour elle comme pour son mari, une passion s'éteint, une autre s'allume. La musique a donc pris la place des fouilles. Chant et chorale pour les deux, mais accordéon diatonique pour lui et vielle à roue pour elle.



“ENTRE AMIS 08”

Au sein des groupes Chant’chor, Chorale Crescendo et particulièrement Chorale des retraités de la MGEN (Mutuelle Générale de l’Éducation Nationale) que Mme Quatreville dirige encore aujourd’hui, ils assouvissent allègrement leur inextinguible passion. Ce groupe de chant a d’ailleurs donné un beau concert le 7 juin dernier à Aiglemont, permettant ainsi aux habitants de découvrir une partie de nombreuses activités de ce couple. Poursuivant l’exhumation des faits les plus marquants de leur vie, Huberte Quatreville se rappelle avoir rédigé les statuts des Aiglephiles, une association locale bien connue des Aiglemontais.

« *Nous aimons bien faire plusieurs choses dans le domaine de la culture* », souligne-t-elle. Son mari confirme en levant les yeux au plafond de leur maison comme pour se rafraîchir la mémoire : « *Ma femme a même passé son diplôme européen de grec moderne* ». L’amour de la langue et du pays de Socrate avait incité ce couple d’Aiglemontais à créer une association, “Entre amis 08”. Le but : organiser des voyages en Grèce une fois par an. Les destinations se sont multipliées par la suite avec l’Italie, l’Espagne, le Portugal... Cette association a poursuivi ses activités avec d’autres animateurs.

Ce couple avait également créé une chorale d’enfants pour les jeunes Aiglemontais. Le groupe a fonctionné pendant trois ans avant de se dissiper à cause du manque d’engagement des parents. Quant à M. Quatreville, il a fait son apprentissage de la sculpture à l’Atelier (créé par Michel Gillet) jusqu’à en devenir le président. Au bout de dix ans, changement de cap. Il a choisi de continuer plutôt à chanter et à jouer de l’accordéon.

Éclectiques, Alain et Huberte Quatreville sont aussi philanthropes. A travers leurs diverses activités, ils aiment partager leur bonne humeur avec les gens qui les côtoient. Aussi se dévouent-ils pour ceux qui, comme les retraités de la MGEN, s’adressent à eux pour avoir des renseignements sur la retraite ou la mutuelle. Un dévouement sans tambour ni trompette. Comme dit la sagesse : « *Le dévouement est cette force silencieuse qui pousse à donner le meilleur de soi-même, non par obligation, mais par amour et conviction* ».



LA MÉDAILLE DES JUSTES

Comme ses parents, Alain Quatreville n’aime pas crier sur tous les toits ce qu’il fait. Sa femme non plus. Une tradition familiale ? Sans doute. Il suffit de revenir plusieurs années en arrière pour en avoir la preuve. De 1942 à 1945, à Beaumont-en-Argonne, un des juifs envoyés dans les Ardennes pour travailler dans les champs avait confié sa fille Charlotte à la mère de M. Quatreville. La famille d’accueil s’était organisée de façon que les Allemands ne s’en aperçoivent pas.

« *La grand-mère d’Alain* », raconte Huberte Quatreville, tenant cela de son mari, « *était une femme énergique. Elle était à la maison et savait prendre des décisions. Quand elle soupçonnait le passage des Allemands, elle mettait Alain dans une bassine pour lui donner le bain. Il avait 4 ans. Elle lui savonnait la tête jusqu’à lui mettre du savon dans les yeux. Cela le faisait pleurer. C’était une façon de l’empêcher de parler pour ne pas révéler l’existence de Charlotte* ».

Quant au père de cette jeune fille, absent lors de la dernière grande rafle dans les Ardennes, il a été prévenu grâce à Mme Quatreville, la mère d’Alain, receveuse des Postes. Il a donc trouvé refuge à Carignan. Charlotte, elle, a fini par partir pour les États-Unis où elle a fait sa vie et publié ses mémoires. L’histoire a été ainsi mise au jour. C’est par Facebook qu’Alain Quatreville est entré en contact avec elle.

Par ailleurs, un écrivain juif venu faire des recherches a découvert cet épisode. Ses travaux ainsi que ceux des Ardennais passionnés d’histoire ont abouti à l’attribution de la médaille des Justes à titre posthume aux parents d’Alain Quatreville en 2018. Cette distinction a été remise à celui-ci à Beaumont-en-Argonne au cours d’une cérémonie organisée à cet effet.

Invité à Paris quelques mois plus tard par Charlotte, sa fille Roz et de nombreux amis, l’Aiglemontais et ses hôtes se sont retrouvés devant le monument à la mémoire de la Déportation. Il a saisi cette opportunité pour leur proposer de venir à Beaumont-en-Argonne et à Aiglemont. Charlotte et ses proches ont fait le déplacement avec une équipe de journalistes américains et parisiens. Des reportages ont été tournés dans les Ardennes sur ce passé douloureux.

Alain Quatreville pense que sa sœur aurait dû avoir aussi cette médaille. C’est elle qui, âgée d’à peu près 15 ans à l’époque, allait à vélo de Beaumont-en-Argonne à Carignan pour donner au père de Charlotte les nouvelles de sa fille.



TROIS AIGLEMONTAIS À L'HONNEUR

Le vendredi 25 octobre 2024, à l'invitation du Comité Départemental de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif dans les superbes locaux de la Maison Départementale des Sports de Bazeilles, le maire a eu le plaisir de remettre au nom du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative la médaille de bronze à deux Aiglemontaises.



MONIQUE DEL'HOZANNE

Dans l'ordre de présentation, Mme Monique Del'hozanne a reçu cette distinction en sa qualité de membre fondateur du Gym Club, association dans laquelle elle a assuré successivement les fonctions de secrétaire de 1978 à 1994, puis de trésorière de 2020 à 2021 et de vice-présidente de 2022 à ce jour sans oublier son adhésion à cette association depuis 1978, date de création. 46 années d'engagement méritaient bien cette reconnaissance. A noter que Mme Del'hozanne avait déjà, l'année passée, été félicité pour son engagement au sein de la bibliothèque municipale et s'était vu honorer lors de la cérémonie de valorisation des Bénévoles.



GHYSLAINE BAJOT

Le deuxième récipiendaire est Ghyslaine Bajot, personne discrète mais qui assure avec une grande efficacité les fonctions de secrétaire archiviste au sein du Cercle de Généalogie et d'Héraldique des Ardennes depuis 1985. Cette fonction importante au sein du Cercle dont la vocation est d'aider les personnes recherchant leurs ancêtres ou plus largement la conservation et numérisation des données de l'état civil sans oublier les recherches historiques est assuré bénévolement depuis plus de 39 années. Ghyslaine contribue aussi régulièrement à l'édition de la revue trimestrielle de l'association et est l'auteur d'un ouvrage sur la préfiguration de la manufacture d'armes de Charleville.



DANIEL GEORGES

Enfin Daniel Georges, dont tout le monde reconnaît l'engagement en qualité de troisième adjoint au maire de la commune depuis 2008 et ses multiples implications dans la vie associative communale voire départementale. Enumérer ici les diverses fonctions prendrait quelques pages sans compter les résultats sportifs qu'il conviendrait d'ajouter à son actif.

Absent lors de cette cérémonie du 25 en raison d'obligations professionnelles, le Maire a tout de même voulu apporter une symbolique forte à cette distinction. C'est en effet, lors de la mission qu'il vient d'effectuer au Bénin dans le cadre de la coopération décentralisée qui unit Aiglemont et Bohicon que Daniel Georges s'est vu remettre en présence des autorités béninoises la médaille de bronze attribuée par le Ministre en raison de ses fonctions de trésorier au sein de l'association Solidarité Aiglemont Bohicon, fonctions qu'il assure depuis l'origine du jumelage en 2010.

BRAVO DONC À NOS TROIS MÉDAILLÉS

Ils nous invitent à poursuivre l'encouragement des bénévoles qui contribuent à la vie sociale et qui constituent une véritable force dans la société française. Merci à eux trois et plus largement aux personnes qui donnent de leur temps pour les autres sans attendre de contrepartie !

A LA RECHERCHE DE L'ORIGINE DES ANCIENS AIGLEMONTAIS

Dans l'Aiglemont magazine 2024, nous avons évoqué la dynastie carolingienne à la suite de la découverte d'un exceptionnel site archéologique dans notre commune. Sa datation le faisant remonter à une époque comprise entre le VIII^e et le deuxième tiers du X^e siècle.

Des études plus poussées pourraient nous permettre de connaître la génétique et donc l'origine de ces anciens Aiglemontais. Sont-ils des autochtones ou bien des "visiteurs" venant de contrées nordiques ?

Charles le Chauve demande aux chefs de l'aristocratie de défendre les régions menacées par les invasions en construisant des fortifications supplémentaires. Robert le Fort, (ancêtre des Capétiens) meurt en combattant les Vikings en 866. Le comte Eudes défend Paris en 885. Ces grands du royaume acquièrent un prestige immense dans la lutte contre l'envahisseur scandinave, leur prestige affaiblit le pouvoir royal. Les succès militaires sont alors attribués aux marquis et aux comtes. Le climat d'insécurité dû aux risques d'invasion a donc accéléré la décomposition du pouvoir carolingien.

LA FÉODALITÉ S'INSTALLE

Les "regna" territoires reposant sur une forte identité ethnique et culturelle étaient confiés à la garde d'un fils du roi. Ce fut le cas pour l'Aquitaine, la Provence et la Bourgogne.

Les comtes (du latin *comes* signifiant compagnon du roi) prennent toute leur importance sous les Carolingiens. Fonctionnaires, recrutés dans l'aristocratie, ils sont désignés et révoqués par le roi. Ils garantissent l'ordre public en présidant le tribunal, lèvent les taxes et organisent les troupes.

Le duc (en latin *conducteur d'armée*) est une sorte de comte qui cumule plusieurs territoires. Le roi Charles le Chauve constitue ces grands commandements pour lutter contre les invasions scandinaves. Les plus puissants deviendront des "princes territoriaux" comme les ducs d'Aquitaine, de Bourgogne et de Normandie.

Le marquis (*marchio* en latin) est un comte qui garde une région frontalière (marche). Il doit la défendre en cas d'attaque.

En 877 ces charges de comte, duc et marquis deviennent héréditaires : le roi ne peut plus les destituer, son contrôle s'efface. On assiste à la constitution de dynasties locales de vassaux du roi. La vassalité, contrôlée sous Charlemagne, se retourne contre l'autorité de ses successeurs. L'aristocratie laïque et ecclésiastique est en situation de force au milieu du Moyen Âge.

ÉVOLUTION DU SYSTÈME MONÉTAIRE

Les comtes sont physiquement plus proches du peuple que le roi dont l'autorité semble lointaine. La majorité des hommes libres vit au contact du comte. Un lien étroit et personnel s'instaure : les paysans se placent sous la protection des Grands et entrent dans leur dépendance.

Au X^e siècle, l'autonomie princière s'affirme : construction de tours, de forts, puis de véritables châteaux en pierre. Le château domine un territoire qui est tombé sous le ban d'un seigneur qui fait frapper sa propre monnaie à son effigie et à son nom.

À la fin du X^e siècle c'est le triomphe des lignages aristocratiques.

Auparavant, l'unique monnaie était en or. Les marchands de détail ne pouvaient l'utiliser et devaient se rabattre sur le troc avec l'inconvénient de ne pas réaliser d'économies.

Sous les Carolingiens, une nouvelle monnaie fait son apparition, en argent. En 864, la valeur de cette nouvelle monnaie est fixée à une pièce d'or pour douze d'argent. La révolution économique étant au rendez-vous, les petits commerçants ont enfin une monnaie adaptée à la valeur de leurs marchandises et à la vie quotidienne. Les commerçants peuvent enfin économiser et financer des projets de plus en plus coûteux. L'apparition dans les grandes villes d'une nouvelle bourgeoisie, de foires marchandes, témoigne de cette richesse.

L'argent, devenant un métal de plus en plus rare, la monnaie commence à perdre de la valeur et se rapproche de celle de l'or. Afin d'éviter une crise monétaire, on décide de réduire la taille des pièces tout en conservant la même valeur (c'est une dévaluation). Face à cette nouvelle monnaie d'argent, la méfiance est telle que les fonctionnaires royaux doivent recourir à des méthodes de terreur afin de la faire accepter.

DÉCLIN DU SYSTÈME MILITAIRE

Chaque été une expédition militaire remplissait les caisses du royaume. Tous les hommes libres devaient participer aux expéditions. Les campagnes militaires devenaient de plus en plus difficiles à mesurer que le territoire s'étendait. Le soldat ne recevait pas de solde et devait apporter sa nourriture, ses vêtements et ses armes. À l'époque le service militaire devenait une charge lourde pour des hommes libres à cause de son coût et rapportaient de moins en moins de butins de guerre. L'appauvrissement des soldats les obligeait soit à vendre tous leurs biens lorsqu'ils possédaient quelque chose, soit à entrer dans les ordres ou devenir simples brigands.

Afin d'éviter d'avoir à payer cette lourde charge, les Carolingiens distribuent des terres à leurs vassaux directs afin qu'ils s'enrichissent par eux-mêmes et accomplissent leur service militaire dans la cavalerie. Ces mesures ont permis l'apparition d'une véritable armée de métier dont les soldats, riches propriétaires terriens ou issus de la noblesse, étaient mieux équipés et mieux entraînés que leurs prédécesseurs.

L'introduction de la vassalité fut une des réalisations majeures des Carolingiens. Ce système se nommera la féodalité. La vassalité était fondée sur un engagement privé entre hommes libres, dont l'un, le vassal, se mettait au service d'un autre et

LA SOCIÉTÉ CAROLINGIENNE



La société carolingienne est très ordonnée et hiérarchisée. On constate que hommes et femmes ont des statuts, des droits et des rôles distincts ; toutefois, la condition sociale des individus est parfois plus déterminante en matière de différences. Il existe une sorte de tutelle du père ou de l'époux sur la femme : celle-ci est juridiquement sous sa protection et sous son contrôle.

Au quotidien, femmes et hommes vivent ensemble, mais certaines activités et certains lieux sont dévolus à l'un ou l'autre : seuls les

hommes labourent les champs, même si les femmes participent aux activités agricoles, les femmes travaillent les fils et tissus.

Progressivement, alors que l'ensemble de la société se hiérarchise, les hommes prennent le contrôle sur leur famille. De plus, l'influence de la religion chrétienne et les discours religieux voyant la femme comme étant seconde après l'homme, faible moralement et physiquement, font que ces dernières sont peu à peu éloignées de rôles et lieux religieux.

Cependant, certaines femmes liées aux hommes importants jouent un rôle dans la politique et la société : Bertrade de Laon (ou Berthe), reçoit le sacre avec son époux Pépin le Bref (parents de Charlemagne) et prend part aux affaires du royaume. Les religieuses participent à la Renaissance carolingienne, en tant que copistes et dans la création artistique.

DOMAINE FAMILIAL

ÉVOLUTIONS DU MARIAGE

Le statut du couple est peu à peu modifié. Le mariage est à l'époque surtout un accord entre deux familles. Cette union s'accompagne d'échanges de biens, il n'y a pas besoin de cérémonie religieuse. Progressivement, les gouvernants et les religieux vont réglementer le mariage, touchant ainsi au domaine familial. Ils veulent le rendre plus stable, avec des relations affectueuses et respectueuses. Les rois veulent surtout qu'il soit rendu public, les religieux ne veulent plus du mariage par enlèvement, ni de mariages dans la parenté.

ÉDUCATION

Dans les familles des puissants, l'éducation est de mise, y compris pour les femmes ; la comtesse Dhuoda (vers 800 - après 843) pourra ainsi écrire un traité destiné à l'éducation de son fils Guillaume.

Charlemagne crée une école dans son palais d'Aix la Chapelle destinée à tous.

ESCLAVAGE

Dans la société carolingienne, certaines personnes, femmes comme hommes, sont des esclaves ; l'évolution de la société au fil du temps, qui favorise le pouvoir des aristocrates, tend aussi à amener le statut du paysan libre vers celui de l'esclave. Devenu serf, s'il ne peut être vendu, il est définitivement attaché au domaine. Cette situation se poursuivra jusqu'au XIV^e siècle en France.

Les Carolingiens ont eu une influence durable sur la vie des Français. Jusqu'au XVIII^e siècle le système féodal sera en place et il faudra attendre la nuit du 4 août 1789 pour voir nobles et ecclésiastiques renoncer à des privilèges vieux de 1000 ans.

qui en échange de sa protection, le reconnaissait pour seigneur. La véritable innovation des Carolingiens fut que le seigneur était de plus en plus amené à récompenser son vassal en lui fournissant des terres ou d'autres biens qu'on appelait "bienfait" ou "bénéfice", et qu'à partir du X^e siècle on appela "fief".

INSTITUTIONS SOUS LES CAROLINGIENS

Le seigneur n'avait plus à entretenir directement les vassaux. Les terres données à ces derniers provenaient des domaines royaux mais aussi et de plus en plus, des biens des monastères et des églises. La féodalité permit l'émergence d'une nouvelle noblesse qui allait fournir en premier lieu les cadres de l'armée et sa section la plus efficace, la cavalerie lourde. La vassalité a permis aux rois carolingiens, comme Pépin et Charlemagne, de fidéliser et de mieux contrôler les comtes.

Le palais reste l'administration centrale. Le Maire du Palais disparaît, ses fonctions sont réparties entre le sénéchal pour l'intendance et le comte du palais pour la justice. La chancellerie, désormais dirigée par un archichancelier issu de l'Église, recrute ses membres parmi les clercs du royaume.

Dans les provinces, le système hiérarchique reste le même. Jusqu'au milieu du IX^e siècle, des ecclésiastiques, les missi dominici, contrôlent et inspectent les agents royaux pour le compte du souverain. Ils seront remplacés plus tard par des évêques.





L'HÉROÏSME DE PAUL ROYAUX PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Un quartier de la commune porte son nom dans le fond de l'Épine et une rue également. Mais connaissez-vous Paul Royaux, un Aiglemontais qui s'est illustré durant la Seconde Guerre mondiale ?

Né le 23 février 1908 à Rocroi (Ardennes), Paul Royaux était le fils de Joseph Royaux, mouleur, et d'Odile, Pélagie Saive, son épouse. En 1928, il effectua son service militaire, mais il fut rappelé en 1939 dans une compagnie motocycliste. Célibataire, il était coiffeur de profession, employé au salon Schwartz à Charleville mais vivait dans le bas de la commune d'Aiglemont dans le quartier dit du Fond de l'Épine.

« Petit, l'œil vif, l'esprit pétillant, la parole facile, l'argument convaincant, et l'humeur bagarreuse, Royaux a milité avant-guerre dans une organisation syndicale, la CGT. Avec son ami André Point, qu'il a rappelé auprès de lui en octobre 1940, il a repris son travail dans un salon de l'avenue Jean-Jaurès.

Les civils ne sont pas nombreux alors, à Charleville, et la clientèle comprend, outre les quelques Carolopolitains rentrés, des prisonniers de guerre du Frontstalag et... des Allemands. Royaux couvre ceux-ci de lazzis et devant leur manque de réaction, il en conclut à leur lourdeur d'esprit, à leur lenteur de compréhension, ce qui explique peut-être sa témérité.

Les prisonniers qui l'entendent ont vite découvert en lui un allié possible à leurs projets d'évasion, et c'est ainsi que, avec Point, il va commencer à organiser le passage d'évadés de la zone interdite à la zone simplement occupée. Cette filière se continuera jusqu'en zone libre d'une part, et d'autre part jusqu'en Allemagne, où Royaux ira lui-même rechercher son frère prisonnier. » Ainsi Georges-Henri Lallement décrivait-il Paul Royaux.

L'AIDE AUX PRISONNIERS

Comme beaucoup, Paul Royaux voyait dans l'aide aux prisonniers de guerre évadés la forme de résistance la plus adaptée et la seule possible en ces débuts de temps d'occupation. En 1940, la Wehrmacht est victorieuse sur tous les fronts, la Grande-Bretagne est assiégée, personne ne croit qu'elle pourra résister longtemps à la formidable machine de guerre nazie.



Un dimanche de janvier 1941, au café Le Pacha, cours d'Orléans à Charleville, Paul Royaux invita quelques amis qui partageaient ses sentiments et qui eux aussi voulaient faire quelque chose contre l'occupant. Étaient là : son compagnon André Point, garçon coiffeur comme lui ; l'industriel François Perrin ; l'employé Ernest Ledent ; le brigadier de police Aimable Pruvost ; le contremaître Gaston Robinet ; l'étudiant Étienne Brice.

À l'issue des discussions et au moment de se séparer, Paul Royaux affirma avec témérité : *« Rappelez-vous que c'est ici que s'est tenue la première réunion de la Résistance ardennaise. »*

En mars, il tenta de se rendre à Londres pour se présenter au général de Gaulle, en recevoir une mission officielle, prendre de ses services des directives précises, recevoir un appui financier. Après plusieurs tentatives infructueuses de passage par voie maritime à partir de la Bretagne, à court d'argent et d'énergie, profondément déçu, il rentra à Charleville. Mais par l'intermédiaire d'une amie de Rethel, il prit contact avec des membres de l'état-major parisien d'un mouvement de résistance récemment créé, l'Organisation Civile et Militaire (OCM), dont il devint le représentant dans les Ardennes.

« ARDENNE, TIENS FERME ! »

Filière d'aide aux prisonniers de guerre évadés qui arrivaient de tous les coins du département depuis la Belgique, mais aussi collecte et transmission du renseignement dans le cadre du réseau Centurie, sabotage, recherche de terrains de parachutage, dissimulation d'armes et de munitions dans le cadre des Unités de Combat et de Renseignement (UCR) qu'il avait mises en place, Paul Royaux se dépensa sans compter.

En juillet 1942, il participa à une réunion des responsables de groupements de Résistance français et belge, à Herbeumont, en Belgique. L'animateur était un agent du Special Operations Executive (SOE) qui se lança, écrivit un des hommes présents, dans *« un étourdissant exposé des possibilités et des moyens pouvant être mis à [la] disposition [de la Résistance] par les organismes anglais de Londres »*. Sceptiques, les présents demandèrent *« un message de confiance avant de suivre aveuglément. »*

Ce message, tous les Ardennais, écoutant régulièrement la BBC, s'en souviendront : « *Ardenne, tiens ferme ! Courage, les amis, à bientôt.* »

Grâce à cette affiliation à un réseau Buckmaster, les Ardennes reçurent leurs premiers parachutages d'armes en mai et juin 1943 sur le Monty, territoire de la commune de Messincourt, à la frontière belge.

Rapidement, les activités de Paul Royaux ne purent plus être ignorées de l'occupant. La première alerte sérieuse intervint au printemps 1942, lorsqu'un agent de la police allemande tenta d'infiltrer le groupe et après que Paul Royaux et ses camarades s'en furent débarrassés en l'exécutant et en jetant son corps dans la Meuse.

AGENT DE LIAISON INTERRÉGIONAL

Malgré cet échec, les Allemands persévérèrent et parvinrent à leurs fins : à la fin du mois d'octobre 1942, la filière d'aide aux évadés passant par le Secours national à Charleville fut démantelée par la police allemande à la suite de l'infiltration d'un "mouton" en son sein.

De nombreuses arrestations eurent lieu dans le département. Paul Royaux fut "grillé" et dut quitter les Ardennes. Il laissa comme successeur son lieutenant, qui était depuis toujours son ami, André Point, futur "commandant Fournier".

Paul Royaux fut alors affecté dans le département du Nord, où il devint "Ernest Duval", dit aussi "Max", agent de liaison interrégio-

nal de l'OCM assurant le contact entre Jean Tison, responsable départemental du mouvement, et la direction de la région A à Paris, c'est-à-dire Roland Farjon.

Alors qu'il se rendait à un rendez-vous, Paul Royaux tomba dans une souricière tendue par la Gestapo à Paris, square Montholon (IX^e arrondissement), le 16 décembre 1943.

Emprisonné un temps à Saint-Quentin (Aisne), il fut vraisemblablement pris en charge par "l'ange gardien des V1" pour ses activités d'espionnage. Transféré au siège de l'Abwehr d'Arras (Pas-de-Calais), à l'Hôtel de Commerce de la ville, il fut condamné à mort par le tribunal du 65^e corps d'armée allemand et exécuté, dans le plus grand secret, le jour de son 36^e anniversaire, le 23 février 1944, au fort de Bondues, en compagnie d'Alexandre Schimmel.

Source bibliographique : <https://maitron.fr/spip.php?article167693>, notice Royaux Paul.

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Par décision du 9 avril 1945, la Commission nationale d'homologation des grades obtenus à titre des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) a prononcé en faveur de Paul Royaux l'homologation dans le grade d'assimilation de lieutenant-colonel. Par ailleurs, Paul Royaux a été fait chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.



La médaille a été remise à sa mère comme le montre cette photo.

Son corps est inhumé au cimetière d'Aiglemont (Ardennes). Son nom également est inscrit sur le Mémorial de Berthaucourt à Charleville-Mézières, et une rue de cette commune porte le nom de Paul Royaux.

La commune de Bondues, près de Lille, a rendu un hommage particulier aux 68 fusillés le samedi 21 septembre 2024 sur l'esplanade du Mémorial.

Une invitation a été adressée à la mairie et M. Yann Tronchet, conseiller municipal délégué s'y est rendu. Après les discours des officiels, les enfants de Bondues ont lu les dernières lettres des condamnés à leurs proches. Un moment émouvant, puis un recueillement devant les plaques apposées sur les murs du fort de Bondues. Ces inscriptions rappellent l'identité des fusillés. Cette cérémonie ravive le sacrifice de ces héros.

En hommage à ces derniers, l'association aiglemontaise ALICIA a organisé en octobre dernier une conférence en musique sur le thème "Résistance et libération dans les Ardennes", dite par l'historien ardennais Jacques Lambert accompagné de Joël Bougeard.





FORUM DES ASSOCIATIONS : LA DIVERSITÉ FAIT LA FORCE

La date du 14 septembre avait été retenue pour organiser un forum des associations aiglemontaises. Pratiquement toutes les forces vives ont répondu présent et ont pris position dans la cour de la salle Heinsen en ce samedi après-midi.

Force a été de constater la faible participation du public, qui pour diverses raisons a déserté l'événement. Pourtant toutes les associations présentes ont tenu à montrer la diversité des activités et faisant même quelques prestations en extérieur sous une météo clémente.

Après une première édition en juillet 2023 sur le parking du dojo sous la pluie et cette seconde édition en 2024, il semble que l'intérêt s'émeusse même si le dynamisme de bénévoles présents lui, ne faiblit pas.







L'O.C.P.A.M., LE MEILLEUR PROJET FOOT DES ARDENNES ?

Le club de l'OCPAM (Olympique Charleville, Prix, Ardenne Métropole) est né le 1^{er} juillet 2024, à l'intersaison. Après quelques mois d'existence, Aiglemont Magazine a interrogé Pierre Flamion, le président du club de foot afin d'informer les Aiglemontais sur la nature du projet de l'association et pour comprendre quelle est la place d'Aiglemont dans celui-ci.

Aiglemont Magazine : *Monsieur Flamion, qui êtes-vous et comment vous êtes-vous retrouvé à la présidence du club ?*

Pierre Flamion : Je suis directeur financier de profession et j'ai été sollicité la saison dernière par le club de l'AS Prix pour donner un coup de main sur tout ce qui est finance/gestion. A compter de la saison 2023-2024, la N3 étant incorporée dans le giron de la DNCG (Direction Nationale de Contrôle de Gestion), l'AS Prix avait besoin de trouver une personne ayant des compétences pointues dans le domaine finance/gestion.

Puis de fil en aiguille, étant passionné de foot (condition sine qua non), je me suis pris au jeu, et j'ai de plus en plus aidé le président Jerry Zuccari sur des dossiers en lien avec la direction du club.

Et lorsqu'on est arrivé en fin de saison, la fusion avec l'OCNA s'est actée, et Jerry m'a demandé de reprendre les rênes du nouveau club fusionné, car il souhaitait céder la main, et qu'il estimait que j'étais la bonne personne pour organiser, structurer et développer l'OCPAM. Étant un homme de challenge, j'ai accepté de relever ce gros défi !

AM : *Comment est-elle née l'idée de cette fusion entre le club de Prix-lès-Mézières et de l'OCNA (Olympique Charleville Neufmanil Aiglemont), et quel est le projet du club ?*

PF : Pour que 2 clubs fusionnent, il faut que les intérêts de l'un et de l'autre se rejoignent... Pour l'OCNA, l'enjeu de fusionner avec l'AS Prix était de retrouver une gouvernance, un projet sportif, et des moyens financiers plus importants.

Pour l'AS Prix, l'enjeu de fusionner avec l'OCNA était de récupérer des infrastructures, un stade de foot digne de ce nom (stade du Petit Bois), et de s'appuyer sur l'identité de Charleville pour développer les recettes commerciales.

Chacun des 2 clubs avait besoin de l'autre, c'est une fusion logique et cohérente, car en plus les 4 communes du projet (Charleville, Prix, Aiglemont, Neufmanil) appartiennent au même bassin, et sont distantes seulement d'une poignée de kilomètres.

En ce qui concerne le projet du club, il repose sur 3 axes :

1. Monter l'équipe fanion le plus haut possible dans la hiérarchie
2. Développer la formation, avoir toutes nos équipes de jeunes au niveau R1,
3. Créer une vraie école de foot pour les plus jeunes ; améliorer l'aspect foot animation.

AM : *Aujourd'hui quels sont les chiffres clés du club en termes de licenciés et de niveaux des équipes ?*

PF : Budget : 600 k€. Infrastructures : 5 sites, stade du Petit-Bois (Charleville), stade de la poterie (Prix), stade Denis Synakowski (Aiglemont), site de la Warenne (Charleville), salle polyvalente (Neufmanil). Nombre d'équipes : 30 équipes avec 4 équipes séniors masculines N3, R2, R3, D2, une équipe féminine, une équipe vétérans.

Il y a aussi toutes les équipes U14 à U19 évoluant au niveau régional, une école de foot U6 à U13 très dense avec 14 équipes. Nous avons 500 licenciés et 100 bénévoles.

AIGLEMONT, LA BONNE SURPRISE

AM : *Quelle est la place de la commune d'Aiglemont dans ce projet ?*

PF : Charleville et Prix sont les 2 communes piliers du projet, que ce soit au niveau des infrastructures ou au niveau des subventions publiques. Cependant Aiglemont et Neufmanil ont pleinement leur place dans ce nouveau projet et je souhaite encore accroître leur importance, et renforcer le lien. Pour réussir à mener à bien un grand projet, nous aurons besoin de l'appui de nos 4 communes. D'autant plus qu'Aiglemont est la très bonne surprise de ce projet !

Tout d'abord, la commune nous met à disposition un très beau terrain, bien entretenu, et homologué pour jouer en ligue ! De ce fait, nous pouvons faire jouer nos U19 R1, ce qui nous retire une belle épine du pied pour ce qui est de la logistique.

De plus, nos équipes sénior D2 et vétérans, y jouent également ; en tout il y a donc 3 équipes de l'OCPAM qui résident à Aiglemont.

En plus de la subvention qu'elle verse à l'association, la commune soutient aussi le club par la mise à disposition du terrain d'entraînement qui jouxte le terrain principal, et des minibus pour les déplacements. Il faut savoir que la plupart de nos équipes se déplacent au niveau régional.

Ensuite, Aiglemont nous apporte des personnes ressources, telles que Nicolas Vaschetto et Eric Kaluzny, qui ont rejoint le comité de direction, et qui s'investissent pleinement dans le développement du projet.

Nous pouvons y ajouter Benoît Tessari, Aiglemontais lui aussi qui s'investit en tant qu'éducateur, sans compter les nombreux joueurs du village licenciés dans les différentes catégories.

Et pour finir, le stade Denis Synakowski est devenu un site incontournable du club, sur lequel beaucoup de licenciés viennent pour y passer d'agréables moments de convivialité !

AM : *L'OCPAM est-il sur les rails pour devenir le "grand club ardennais" que tout le monde attend ?*

PF : Les Ardennes sont un terroir de foot, et il faut qu'un grand club émerge !

Il y a de la place pour un grand club ardennais, ça c'est une certitude, et aujourd'hui l'OCPAM est le club numéro 1 ardennais dans tous les domaines : budget, infrastructures, niveau sportif, nombre de licenciés, nombre d'équipes, donc le projet de l'OCPAM est en toute logique le meilleur projet foot que l'on puisse proposer dans les Ardennes. Et à ce titre notre club a toutes les cartes en main pour développer son projet et devenir le "grand club ardennais" que tout le monde attend...



LARA TOUJOURS DYNAMIQUE



Cette vingt-septième édition qui s'est tenue le jeudi 9 mai 2024, a réuni tous ces critères, y compris le beau temps, et s'inscrit dans les toutes premières brocantes tant pour le nombre d'exposants que pour le nombre de visiteurs. Retenons également que l'installation sur les deux rues Marcel Dorigny et rue Jean Mermoz est plébiscitée par l'ensemble des exposants.



Le terrain d'entraînement vient compléter les emplacements nécessaires. Les bénéfices dégagés ont permis d'aménager deux espaces repos pour les enfants du Service Enfance. Un babyfoot et une nouvelle télévision sont venus compléter les achats réalisés pour chacun des accueils de loisirs 2024.

L'association LARA remercie tous les exposants, les visiteurs, le personnel communal et l'ensemble des bénévoles qui ont participé cette année et leur donne rendez-vous pour la 28^e édition qui se tiendra le jeudi 29 mai 2025.

La réussite de la désormais traditionnelle brocante LARA repose sur une équipe de bénévoles motivés. Une aide appréciable et appréciée des agents de la commune pour l'installation du chapiteau et des stands aussi bien la veille que le jour-même.



LARA
Les jeunes années

LE JU-JITSU TRADITIONNEL, UN ART MARTIAL COMPLET ET ACCESSIBLE À TOUS

Les nouveaux promus
2024 avec Maître Guy Ledoux

Johann Pierrot :
Brevet Fin de Formation

Jean-Jacques Pierrot :
2^e stade des valeurs
JO-MOKUROKU

Claude Lazzaroni
et Dorianne Gillet :
3^e stade des valeurs
HO-MOKUROKU

Marc-Anthony Ledoux :
4^e stade des valeurs
OKUDEN SHIHAN



Le Ju-Jitsu traditionnel, né au cœur des traditions samouraïs, se révèle aujourd'hui plus que jamais comme une discipline complète et accessible à tous. Loin d'être un simple sport de combat, cet art martial ancestral offre un chemin de développement personnel riche et profond.

Le Ju-Jitsu est un art martial complet et varié qui se distingue par sa richesse technique et sa diversité. Au-delà des techniques de self-défense à mains nues, il englobe : les katas, enchaînements de mouvements codifiés qui permettent de développer la mémoire musculaire, la coordination et l'esprit ; les techniques au sol, indispensables pour maîtriser une situation et se défendre efficacement ; la pratique des armes (un aspect essentiel de l'entraînement qui permet de comprendre les principes fondamentaux du combat) ; les chutes, un élément clé pour acquérir une bonne maîtrise de son corps et se protéger des blessures.

BIEN PLUS QU'UN SPORT, C'EST UN ART DE VIVRE

Pratiquer le Ju-Jitsu traditionnel, c'est bien plus qu'acquérir des compétences techniques. C'est aussi développer sa confiance en soi en apprenant à maîtriser son corps et à gérer le stress ; améliorer sa condition physique grâce à des entraînements variés et exigeants ; cultiver l'esprit en suivant un code moral rigoureux et en développant la concentration et la discipline ; se connecter à une tradition en perpétuant un héritage ancestral riche en valeurs.

UN APPRENTISSAGE POUR TOUS LES ÂGES

Le Ju-Jitsu traditionnel est un art martial adapté à tous, quel que soit l'âge ou le niveau physique. Chacun peut y trouver les défis et les satisfactions qu'il recherche.

Au-delà de l'aspect technique, la pratique du Ju-Jitsu traditionnel favorise le développement d'un esprit de communauté. Les pratiquants partagent des valeurs communes et se soutiennent mutuellement dans leur progression.

Chaque promotion est un jalon important dans le parcours d'un pratiquant. Elle symbolise non seulement l'acquisition de nouvelles compétences, mais aussi un engagement plus profond envers l'art martial et ses valeurs.

Le Ju-Jitsu traditionnel est un trésor que nous devons transmettre aux générations futures. En rejoignant un club, vous contribuerez à la pérennité de cet art martial et vous aurez l'opportunité de découvrir les bienfaits d'une pratique régulière. Notre club vous propose de découvrir gratuitement le Ju-Jitsu traditionnel. Trois cours d'essai vous permettront de vous faire une idée de cette discipline et de rencontrer nos professeurs. N'attendez plus pour vous inscrire !

Siège social : 6 Chemin de Fay - 08090 Aiglemont

Cours : salle d'arts martiaux rue Marcel Dorigny à Aiglemont

Renseignements :

Guy Ledoux (Maître) 06 06 47 94 87

Dorianne Gillet (Présidente) 06 77 61 12 28

 Wajutsu – Club sportif d'Aiglemont



Les enfants lors de la lecture du Bushido Enfant
(code des samouraïs)

柔術
JU JITSU



L'AÏKIDO, L'ART DE LA PATIENCE ET DE LA PERSÉVÉRANCE



Souvent décrit comme l'art de la paix, l'aïkido est bien plus qu'un simple système de défense personnelle. C'est une discipline qui offre une multitude de bienfaits pour la santé physique, mentale et émotionnelle.



Que ce soit pour améliorer la condition physique, développer des compétences sociales, gérer le stress ou cultiver un état d'esprit positif, l'aïkido peut être une voie vers une vie plus équilibrée, harmonieuse et épanouissante.

Les bienfaits physiques de l'Aïkido pour une pratique écologique pour le corps : renforcement musculaire, flexibilité et mobilité, endurance cardiovasculaire, coordination et équilibre.

Les bienfaits mentaux et émotionnels de l'Aïkido : gestion du stress et relaxation, développement de la confiance en soi, renforcement des compétences sociales,

cultivation de la patience et de la persévérance, promotion du bien-être mental et émotionnel.

La pratique de l'aïkido est adaptée à tout âge, de l'enfance à la vieillesse. En effet, cet art martial japonais met l'accent sur la technique, la fluidité des mouvements et l'harmonie plutôt que sur la force physique, ce qui le rend accessible à tous, indépendamment de l'âge ou du niveau de condition physique.

L'aïkido est particulièrement bénéfique pour les enfants (6-13 ans), car il leur enseigne des compétences importantes telles que la concentration, la coordination, le respect et la discipline.

Pour les adolescents et les jeunes adultes (14-18 ans), la pratique de l'aïkido peut offrir un moyen sain de canaliser leur énergie et de développer leur confiance en soi.

Les adultes (18-60 ans et plus) de tous âges peuvent bénéficier de la pratique de l'aïkido pour améliorer leur condition physique, leur bien-être mental et leur développement personnel.

L'aïkido peut être particulièrement bénéfique pour les seniors (60 ans et plus) en raison de son approche non violente et axée sur la technique plutôt que sur la force physique. La pratique régulière de l'aïkido, peut aider à améliorer l'équilibre, la coordination, la souplesse et la force musculaire, tout en favorisant un sentiment de bien-être général.

LES SÉANCES

Les mardis de 17 h 15 à 18 h 15 pour les enfants.

De 18 h 30 à 20 heures pour les adultes.

Les 1^{er} et 3^e dimanches de 10 heures à 11 h 30 pour les adultes.

AÏKITAÏSO

Les jeudis de 18 h 30 à 20 heures (adultes) à la salle polyvalente 8 rue Marcel Dorigny

Inscription toute l'année, 4 séances découverte offertes, sans engagement.





KARATÉ CLUB, DES PERFORMANCES IMPRESSIONNANTES

L'année 2023-2024 a été une saison de grandes réalisations pour le Karaté Club Aiglemont-Bazeilles (KCAB). Des événements marquants ont rythmé cette année, de la mise à l'honneur de notre Sensei à des performances impressionnantes lors des compétitions.

Nous avons également eu le plaisir de voir notre club se démarquer dans divers domaines, avec des initiatives et des événements qui ont renforcé l'esprit d'équipe et la passion pour le karaté. Voici un retour sur les moments forts qui ont marqué cette saison.

UN 6^E DAN DE KARATÉ

Le 15 mai 2024 est le point culminant de la saison avec la mise à l'honneur de notre Sensei, Pascal Lagrange, pour son passage au 6^e Dan de Karaté. Cette distinction souligne son expertise et son engagement sans faille dans l'enseignement du karaté.

LES PASSAGES DE GRADES

Le mois de juin 2024 a été un moment clé pour de nombreux licenciés du KCAB, qui ont eu la chance de goûter à de nouvelles couleurs de ceinture lors des passages de grades. Une cinquantaine de licenciés ont ainsi pu célébrer leur progression, validant le fruit des mois d'efforts et d'entraînements.

LA FOIRE DE SEDAN

Un autre moment marquant de cette saison a été la participation du KCAB à la Foire de Sedan, le 8 septembre 2024. Sous la direction de Baptiste Laurant, président du KCAB, une partie des jeunes

licenciés du site d'Aiglemont ont présenté une démonstration de 25 minutes captivante.

La technique du karaté : Un moment fort démontrant la maîtrise des bases et des applications techniques du karaté.

Le Body Karaté : Une chorégraphie innovante mêlant karaté et step, le tout accompagné de musique, offrant ainsi un aspect dynamique et ludique du sport.

Le combat : Une démonstration de la pratique du combat, soulignant l'esprit d'engagement et de respect mutuel.

Un kata synchronisé : Des membres du club ont exécuté un kata synchronisé en équipe de 3, montrant la discipline, l'harmonie et la concentration essentielles dans cette forme de karaté.

LE CONCOURS DE JEUNE DIRIGEANT

Baptiste Laurant, notre président, a également marqué la saison en s'inscrivant au premier concours de la Région Grand-Est qui récompensait les acteurs majeurs d'associations. Bien que le KCAB ait terminé 4^e dans sa catégorie, il a été fier d'être reconnu parmi les meilleurs, même si seuls les deux premiers remportaient une récompense de 1500 € pour leur association.

LES PROJETS DU KCAB

L'année 2023-2024 a été une belle réussite, mais le KCAB ne compte pas s'arrêter là ! Plusieurs projets sont en cours pour améliorer encore l'expérience des licenciés et renforcer la présence du club dans la région tels que l'achat de nouveaux matériels, des vestes de club pour nos nouveaux licenciés et inviter des experts de karaté.

La saison 2023-2024 du KCAB a été une année exceptionnelle, marquée par des événements qui ont renforcé l'esprit de notre association et mis en lumière le talent et l'engagement de nos licenciés. Des passages de grades aux démonstrations publiques, en passant par des reconnaissances externes, chaque moment a contribué à l'essor du KCAB. Nous sommes impatients de poursuivre sur cette lancée et de relever les défis des années à venir.

Un grand merci à tous les membres, bénévoles, et partenaires qui rendent ces projets possibles. Ensemble, nous continuerons à faire rayonner le karaté et à inspirer de nouvelles générations de pratiquants !



SAB : L'ACCÈS À L'EAU, UN AXE MAJEUR À BOHICON



“L'eau, c'est la vie”. Ces quelques mots ont été entendus à maintes reprises par les membres de l'association Solidarité Aiglemont Bohicon qui se sont rendus au Bénin en 2024. Que ce soit Jean-Pierre Drumaux, président de la SAB, au mois de juin ou Philippe Decobert et Daniel Georges, représentants de la commune d'Aiglemont et membres de l'association lors de leur séjour au mois de novembre 2024.

L'accès à l'eau est un axe majeur des actions de l'association Solidarité Aiglemont Bohicon qu'elle mène depuis plus de quatorze années à Bohicon.

L'année 2024 a vu la réalisation du projet “De l'eau et des latrines pour les collèges de Bohicon”. Trois postes d'eau autonomes ont été construits dans les trois collèges qui ne disposaient pas encore d'un accès à l'eau (CEG 5 au village d'Abadjagon, au CEG Passagon au village de Tovigome et au CEG Saclo au village de Sokon).

Ces ouvrages construits avec une alimentation photovoltaïque au cours du premier trimestre 2024 ont été mis à la disposition des trois collèges dès la réception définitive faite par les services techniques de la mairie de Bohicon en compagnie des deux entrepreneurs et de Mme Mariette Gnacadja, coordonnatrice de l'association SAB, en avril 2024. Deux de ces trois ouvrages ont été officiellement inaugurés le jeudi 7 novembre 2024 par les deux maires des communes de Bohicon et d'Aiglemont.

M. Rufino D'Almeida, maire de Bohicon, a, durant ses interventions, insisté sur le fait que chacun des douze collèges de Bohicon disposait maintenant d'un accès

à l'eau et a remercié non seulement l'association Solidarité Aiglemont Bohicon mais également la commune d'Aiglemont, le Conseil régional Grand-Est et l'agence de l'eau Rhin Meuse.

CRÉATION D'UN COMITÉ DE GESTION

Cette inauguration a été également l'occasion de rappeler les engagements pris lors de la mise en service à savoir d'assurer régulièrement l'entretien et la réparation du PEA et de ses équipements et de transmettre un rapport mensuel sur l'état de fonctionnement du PEA au comité de gestion.

En effet un comité de gestion des ouvrages hydrauliques réalisés dans le cadre du partenariat entre la ville de Bohicon et celle d'Aiglemont a été créé lors de la visite de la délégation aiglemontaise du mois de novembre 2024 et a fait l'objet d'un arrêté communal signé le lundi 4 novembre 2024. Ce comité de gestion a pour attributions notamment d'assurer le suivi et la pérennisation des actions engagées et de suivre l'entretien et la réparation des ouvrages et des équipements mis à disposition.

L'action de l'association SAB en faveur de l'accès à l'eau se poursuivra, pour les trois prochaines années, par la construction de puits autonomes dans les écoles primaires en zone déshéritée en source d'eau potable. Ce plan triennal 2024-2026 prévoit ainsi la construction et la mise en service de trois PEA par année scolaire. Le choix des Ecoles Primaires Publiques (EPP) a été fait et validé par le





mairie de Bohicon. Les EPP prévues pour l'année 2024 (EPP Koklofinta de l'arrondissement de Sodohomé, EPP Massegbame de l'arrondissement de Passagon et l'EPP Volly-Quartier) ont toutes trois fait l'objet d'une visite lors du séjour de novembre 2024.

Ce séjour de novembre 2024 a été également l'occasion de remettre aux sept diplômées du centre de formation à la couture une machine à coudre lors d'une cérémonie rassemblant les parents des jeunes lauréates et les officiels de la commune de Bohicon. Le centre de formation à la couture, qui fonctionne depuis l'année 2012, comprend, pour cette année, dix-neuf jeunes filles dont quatre en troisième et dernière année. Le voyage de novembre a permis également l'achat d'une nouvelle machine à coudre et le financement de la maintenance des onze machines en parc.

PARRAINAGE D'ENFANTS

Commencée en 2011, l'action de parrainage d'enfants a accompagné trente-quatre enfants pour la rentrée scolaire 2024-2025 par l'achat d'un kit comprenant sac, kaki (uniforme obligatoire pour fille et garçon), cahiers, stylo... Rappelons que cette action de parrainage dépend bien sûr de l'action volontaire de donatrices/donateurs pour un montant de cinquante euros par enfant parrainé.

Le voyage de novembre 2024 a permis également d'apporter des médicaments et des fournitures médicales au dispensaire de santé du village de Gnidjazoun et au centre de santé de Bohicon. Le centre de santé de Gnidjazoun a également reçu des lunettes identifiées qui ont été remises par Mme Madeleine Hyppolite, infirmière à la retraite originaire et habitante de Bretagne, membre de l'association SAB depuis 2015.

C'est ainsi plus de 120 personnes qui ont bénéficié d'une paire de lunettes. C'est aussi l'occasion de remercier Mme Cécile Vieville qui, depuis sept ans, collecte auprès des opticiens ardennais ces lunettes, de remercier ces opticiens et de remercier l'association alsacienne "Lunettes sans frontière" qui identifie ces lunettes. Notons également que c'est plus de soixante-huit kilogrammes de lunettes qui ont été transmis pour identification sur l'année 2024.

Des remerciements également à la commune d'Aiglemont, au Conseil régional Grand Est et à l'agence de l'Eau Rhin Meuse qui, sans leurs fortes participations financières, ne pourraient permettre à l'association de mener à bien ses projets d'accès à l'eau.





Vous voulez rejoindre SAB et vous impliquer dans les actions que mène l'association Solidarité Aiglemont Bohicon, contactez-la à l'adresse mail sab@aiglemont.fr.



BOHICON



MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
DEPARTEMENT DU ZOU
REPUBLICQUE DU BENIN

MAIRIE DE BOHICON
Cabinet du Maire
BP : 41 Bohicon
Tél : 21 60 40 09
Email : Bohicon@mairie.bj



Bohicon, le 10 décembre 2024

Chers partenaires de la ville d'Aiglemont et de l'Association Solidarité Aiglemont-Bohicon.

Je viens m'enquérir de vos nouvelles, pour être rassuré que vous aviez effectué un bon retour en France après votre séjour à Bohicon en Novembre dernier, et que vous jouissez tous d'une pleine et bonne santé.

En effet, je tiens à vous témoigner, vous Jean Pierre DRUMAUX, Philippe DECOBERT et Daniel GEORGES, toute ma reconnaissance, à votre fidélité dans le respect des missions que vous vous êtes librement donné pour accompagner le développement de la ville de Bohicon surtout dans le secteur eau, assainissement et éducation.

Pour preuves, je voudrais noter les nombreux puits-châteaux offerts par SAB dans tous les collèges de Bohicon et bien d'autres actions. Bientôt, ce sera la phase des EPP avec la remise de sites qui a matérialisé cette phase lors de votre séjour au Bénin en novembre dernier.

A cet effet, je garantie mon entière disponibilité pour accompagner les bénéficiaires dans la sécurisation et la protection de toutes ces installations dans ma commune. Dans l'espoir de vous accueillir tout prochainement à Bohicon, je reste convaincu de la pérennisation de cette relation bilatérale, pour l'épanouissement de la population indigente bénéficiaire de vos œuvres, que sont les populations de ma très chère commune, Bohicon.

Meilleures salutations.
À très bientôt

Me Rufino d'ALMEIDA
Maire de la ville de Bohicon (Bénin)





FAISONS DU SPORT CONTRE LE CANCER POUR JONATHAN DEGOUVE

Notre association a vu le jour le 1^{er} octobre 2015 grâce à la force et à l'envie de notre premier président Jonathan Degouve. Il nous a quittés le 18 avril 2016 des suites d'un cancer.

Le but est de promouvoir la lutte contre le cancer à travers le sport. L'association organise des animations ou participe à des événements sportifs ou culturels, ce qui permet de récolter des fonds en faveur des personnes touchées par cette maladie.

L'association met en place une opération chocolats de Noël chaque année qui rencontre un vif succès tous les ans. Dernièrement, elle a financé, pour l'hôpital, un vélo d'entretien, des coussins de confort et l'intervention d'une socio-coiffeuse pour les adultes.



fsc08@outlook.com
06 66 33 03 68

Adhésion : 20€, valable 1 an
à la date d'adhésion.

 Faisons du sport contre le cancer



LES ELMOUNIS TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

Le club du 3^e âge se réunit le jeudi de 14 à 17 heures dans les locaux I3 Prox au 5 de la rue Condorcet.

Des jeux de société et de la convivialité permettent de passer un moment agréable d'autant que la municipalité offre les galettes qui sont dégustées en fin d'après-midi autour d'une boisson chaude permettant ainsi de terminer agréablement ce rendez-vous hebdomadaire facilitant les échanges et sortant les anciens de la solitude.

Contact : Madame Jacqueline Faivre
au 06 76 30 18 50 ou sur place le jeudi après-midi.

AIGLEMÔMES : UNE ASSOCIATION ENGAGÉE POUR L'ÉCOLE ET LES PROJETS PÉDAGOGIQUES !



L'association Aiglemômes se mobilise pour enrichir la vie scolaire et favoriser des projets pédagogiques au sein de l'école. Grâce à une série d'activités tout au long de l'année, elle contribue à créer un environnement dynamique et stimulant pour les élèves.

Parmi les événements phares, la photographie de Noël permet aux familles de capturer de précieux souvenirs tout en soutenant les initiatives de l'association. De plus, la vente de chocolats de Pâques est un moment attendu qui ravit petits et grands, tout en générant des fonds pour de nouveaux projets.

L'association joue également un rôle clé lors de la kermesse de l'école. Elle organise la buvette et la restauration. Cet événement convivial est l'occasion de rassembler les familles autour de jeux et spectacles des enfants tout en collectant des bénéfices qui seront réinvestis dans des projets pédagogiques.

Avec l'arrivée d'un nouveau bureau, Aiglemômes prévoit de nouvelles activités pour l'année à venir pour l'ensemble des enfants du village !

Restez connectés pour suivre les actualités et découvrir les projets à venir. L'implication de chacun est essentielle pour le succès de ces initiatives, alors n'hésitez pas à rejoindre l'association ou à participer aux événements !

Présidente : Claire Pignon
Vice Président : Anthony Tucci
Secrétaire : Cindy Cadet
Trésorière : Gaëlle Lina

Retrouvez-nous sur la page Facebook de l'association
ou par mail à asso.aiglemomes@gmail.com

ALICIA : BIENTÔT 30 ANS D'ANIMATIONS



Association culturelle aiglemontaise, ALICIA fêtera bientôt ses 30 ans. Trois décennies d'amitié et d'engagement. Ses membres organisent tout au long de l'année des manifestations pouvant convenir à chacun.



En 2024, si le Salon des Arts Créatifs a été annulé pour des raisons matérielles, la bourse multi collection a - comme toujours - attiré un public de connaisseurs enthousiastes, à la recherche de la perle rare, et qui finit par trouver ce qui leur fait plaisir. Le maire Philippe Decobert est, comme toujours, à la recherche du document unique concernant notre commune.

Enfin un groupe d'adhérents a effectué une sortie à la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts. Une sortie culturelle riche en découvertes proposée conjointement par Alicia et l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques des Ardennes.



Lors de la visite de la Cité internationale de la langue française.

Si vous voulez aussi être informés des possibilités de visite avec Alicia, il suffit de renvoyer le bulletin d'adhésion inséré dans la revue semestrielle gratuite "En passant par Aiglemont". Cette revue est distribuée dans chaque foyer. Elle survit grâce à la cotisation des adhérents et aux bénéfices générés par les manifestations. Si vous avez des idées de publication, nous sommes preneurs et vous pouvez nous les soumettre.

Enfin et toujours dans le but d'animer la commune, l'Association Alicia a proposé deux concerts en 2024.

Le premier s'est déroulé le 7 juin où sous la conduite de Huberte Quatreuille avec de la musique traditionnelle interprétée par l'ensemble Bohème Folk Band accompagné de la chorale Chant'Chor.

Le second concert a eu lieu le 19 octobre dernier dans l'église Saint-Quentin où se sont produites les chorales Seiz'ame et La même note. Cette manifestation proposée par l'AME, pôle des pratiques actuelles de la musique implantée à Charleville-Mézières, a permis d'écouter un répertoire varié qui a ravi le public présent durant plus d'une heure trente.





LA BATTERIE FANFARE L'AIGLEMONTAISE PAR MONTS ET PAR VAUX

La saison musicale 2023-2024 de la Batterie Fanfare L'Aiglemontaise a été rythmée par les répétitions et de nombreuses sorties.



Tous droits réservés - Ville de Villars-Semeuse

Célébrations patriotiques dans les communes d'Aiglemont, Gespunsart et Lumes mais aussi depuis quelques années Nouzonville pour célébrer sa libération. En 2024 nous avons participé à la cérémonie en hommage à la bataille des Ardennes à Chaumont Porcien, ainsi qu'à un défilé en l'honneur des anciens combattants à Prix-lès Mézières.

Participations aux manifestations locales et à celles des communes avoisinantes : vœux du maire, brocante, repas des anciens, fête de la musique, forum des associations, carnaval...

Notre concert annuel avec la participation du Cercle des XVII de Vitry-le-François.

La participation à des festivals de musique, à Châlons-en-Champagne et à Pierrepont en Meurthe-et-Moselle.

En dehors de ses propres prestations, la Batterie Fanfare a organisé pour la première fois en 2024 une soirée musicale avec petite restauration à la salle polyvalente. Un concert pop-rock afin de faire découvrir un groupe local, originaire de Vivier-au-Court, The Pews.

Notre société garde toujours ses portes ouvertes pour accueillir de nouveaux musiciens, petits et grands.

N'hésitez pas à nous rendre visite lors des répétitions les mardis et vendredis de 18 h 30 à 20 heures.



BATTERIE FANFARE AIGLEMONTAISE



POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER :

Le président, Joël Lannois
tél : 06 15 10 91 91

Le directeur, Rémy Pincemaille
tél : 06 08 30 83 82.



LE GYM-CLUB C'EST DE LA DYNAMIQUE !!! RIEN N'EST FACILE MAIS TOUT EST POSSIBLE !

Le Gym-club d'Aiglemont reprend toujours avec entrain le chemin de la salle polyvalente pour une remise en forme adaptée aux capacités de chacun.

Au programme forme, santé et bien-être pour tous.

Les différentes activités offrent un panel de possibilités à la centaine d'adhérents qui vont de 3 à plus de 90 ans.

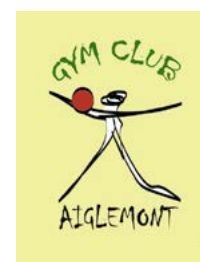
Du soft jump pour les courageuses, du super jump pour les plus téméraires et du mini jump pour les petits. Avec Vita et sa bonne humeur ! Et que ça saute !!!

De la gym volontaire le jeudi avec Aldjia. Un moment convivial et plein de surprises.

Du Pilates revisité avec Aldjia le mardi matin et Vita le mercredi soir. A fond la forme...

Un club dynamique et convivial qui se mobilise pour Octobre rose et d'autres actions caritatives, des animateurs efficaces et compétents dont la seule ambition est de vous faire vous sentir mieux en s'adaptant à toutes les possibilités. Un encadrement à l'écoute, une équipe bienveillante qui reste ouverte à toute proposition et suggestion et qui accueille avec grand plaisir toutes les bonnes volontés.

Le Gym-Club d'Aiglemont reste à votre écoute et à votre disposition tout au long de l'année. N'hésitez pas à nous rendre visite et ou à venir faire des séances d'essai gratuites.



LE COMITÉ DES FÊTES ET DE LOISIRS EN ACTION

Le Comité des Fêtes et de Loisirs (CDF) a organisé ses animations habituelles telles que la chasse aux œufs, la fête nationale, le barbecue municipal, la Saint-Nicolas... Nous avons aussi apporté notre aide à l'organisation de diverses manifestations proposées par la municipalité.



En septembre, pour la deuxième année, le CDF a renouvelé l'organisation d'un forum des associations, avec une nouvelle formule, un nouveau lieu et un beau soleil. Cependant il n'a pas trouvé son public.

Les associations présentes n'ont pu que regretter ce manque de visiteurs et valider l'abandon de cette manifestation qui, rappelons-le, avait pour but de s'ouvrir aux Aiglemontais et de faire découvrir l'offre associative du village.

Fin septembre, le comité a innové en recevant des membres de l'association "Animation Warnécourt" pour une découverte de l'histoire et de l'architecture d'Aiglemont.

Pour conclure cet après-midi, le maire a présenté dans la salle Heinsen, l'histoire de la colonie anarchiste. Intarissable sur le sujet, il a captivé l'auditoire avant de conclure par le verre de l'amitié apprécié des visiteurs de la journée.





UNC : DES HOMMES ET DES IDÉES

L'Union Nationale des Combattants d'Aiglemont est la plus ancienne association du village. Elle est toujours aussi dynamique, et son activité se traduit par la participation au congrès départemental de l'UNC 08 le 22 juin au centre des congrès des Vieilles Forges avec 29 membres de la section.

Durant ces assises, nous avons décerné une médaille de la croix du combattant à trois Aiglemontais. Une journée mémorable où la présence du président national de l'UNC et du général Herve Longuet a été appréciée. Ces deux invités sont repartis conquis. L'association a en projet pour le samedi 26 avril 2025 de faire un marché aux fleurs dans la salle Hensien au 45 Avenue Charles de Gaulle si tout se passe comme prévu, mais aussi un thé dansant

un dimanche dont la date n'a pas encore officiellement été retenue. A cette occasion nous aurons le plaisir d'accueillir le plus grand nombre de personnes de la commune et des environs.

Les manifestations patriotiques restent ouvertes à tous les villa-geois. L'UNC Aiglemont adresse un message de bienvenue à toutes et tous car il est de notre devoir de perpétuer cette flamme et d'honorer la mémoire des combattants tombés pour la France.

Pour contacter le président de la section UNC Aiglemont, Yves Grizou, téléphonez au 07 71 69 40 52.





LE CERCLE DE GÉNÉALOGIE POURSUIT SES ACTIVITÉS

Avec une centaine d'adhérents provenant de différents départements français et même de Belgique, le Cercle de Généalogie et d'Héraldique des Ardennes poursuit ses activités de recherche et d'édition.



Il publie une revue trimestrielle permettant de relater les différents événements ardennais des siècles passés mais aussi d'apporter aux généalogistes une aide précieuse avec le dépouillement des registres d'état civil ou des archives diverses auxquelles il a accès. Chaque jeudi après-midi, quelques membres se réunissent en mairie pour synthétiser les travaux de recherche. Lors de son assemblée générale annuelle qui s'est tenu à Fumay, les membres présents ont pu visiter le musée de l'ardoise, magnifique réalisation municipale que peu d'ardennais connaissent et qui vaut le détour.

Membre de la Fédération Française de Généalogie, le cercle ardennais est le représentant de la région Champagne-Ardenne et participe activement à la découverte de cette passion.



LA CONFRÉRIE DE LA HURE **TOUJOURS ACTIVE**



Comme chaque année, la confrérie de la Hure d'Elmont, association regroupant les membres voulant mettre à l'honneur la recette charcutière traditionnelle de la tête de cochon ont participé à l'ambassade des confréries qui s'est tenue Place ducale à Charleville-Mézières durant deux journées les 4 et 5 mai.



Ensuite la joyeuse équipe a enchaîné avec les 4 jours de la fête de la bière où ils ont proposé un breuvage mais aussi près 3 000 de croutes ardennaises afin de restaurer les assoiffés.

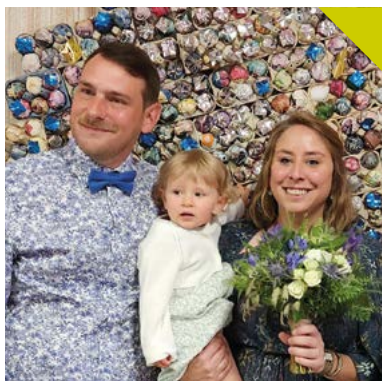
Sans repos, ils se sont retrouvés à Montcy-Notre-Dame pour la première fête du cochon sur la place centrale.

Enfin le 14 septembre, un stand était présenté dans le cadre du second forum des associations aiglemontaises qui s'est déroulé dans la cour de la Salle Heinsen.

Pour finir le calendrier et après ces moments fatigants, les membres en ont profité pour se ressourcer avec un week-end dans l'Yonne visitant Chablis et ses caves, Auxerre et Tonnerre sans oublier la gastronomie locale

Une année bien remplie pour la sympathique équipe et qui promeut le dynamisme des Aiglemontais.

ILS SE SONT DIT « OUI »



22 juin
Clément DELAMARRE et Claire Marie MARCHOT



29 juin
François FLORES et Aurélie CHARBONNIER



3 août
Brandon HEROLT et Mélissa BAYARD



24 août
Walid Reda BENMOHAMED et Solène CHEVALIER



29 août
Ludovic BILLETTE et Elodie Christine DAVENNE



7 décembre
Loïc PERRIN et Françoise HESS

ILS ONT VU LE JOUR EN 2024

Adam GUICHARD
1 janvier

Gabrielle PRUDHOMMEAUX
24 janvier

Ariane LEONI
31 janvier

Solie LECLERC
9 mars

Athenis ROGER
22 mai

Marceau THÉVENIN
23 juin

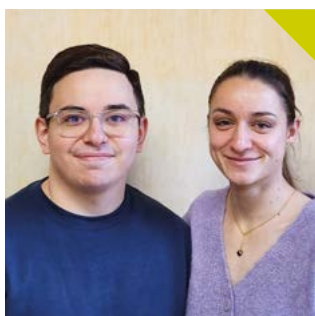
Kenny RAGUET LAMBERT
10 août

Julia ZUREK
12 août

Charlotte LUCAS
31 août



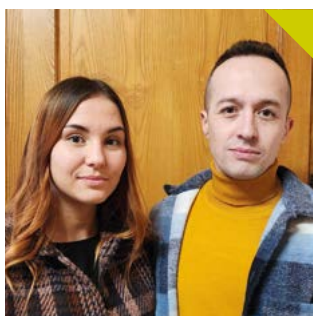
ILS SE SONT PACSÉS



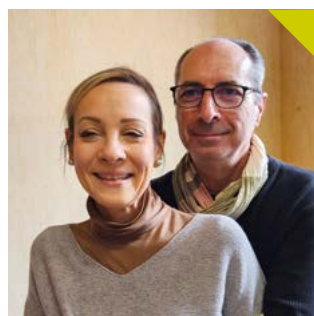
6 janvier
Simon SADADOU
et Lucine NIAY



10 février
Yaël AMMOUR
et Chloé CELESTE



12 février
Vincent CONITE
et Tiffany DEWELDE



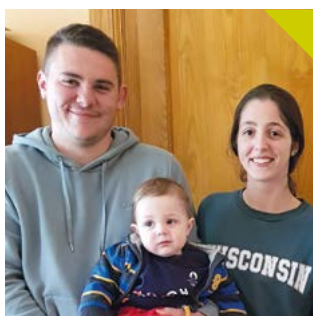
9 mars
Didier OBERLE
et Aurélie HACHE



15 avril
Fabio LIVEIRO
et Wendy BEAUBOUCHER



15 avril
Anthony GILLET
et Amélie VOIRIN



12 juin
Corentin MASSON
et Brenda AITAMMAR



22 août
Dorain FAKHEUR
et Julie LATTUCA

PARRAINAGE RÉPUBLICAIN



22 JUN 2024
AGATHE DELAMARRE



06 JUILLET 2024
SACHA JAMIN



ILS NE SONT PLUS

Bernard CORBION
3 janvier

Antoinette MILAS
19 février

Jean-Marie GERARD
19 mars

Marie PORTIER
22 avril

Dominique BOURGEOIS
28 août

Bernard BRETON
14 octobre

Jean LIS
19 octobre

Yvan BROQUE
28 octobre

Pierre SALADIN
5 décembre

KARINE *Prêt à porter*
& **ELI JEANNE**
Retouches et créations

vous invitent
à leur
magasin éphémère

SALLE HEINSEN
les jeudis 24 avril, 22 mai,
5 juin, 19 juin et 3 juillet



4 Allée de la Côte des Blancs
Parc d'activités terres Rouges
51200 EPERNAY

Tél : 03 26 54 40 50 Fax : 03 26 55 67 81
Site : www.dephi.fr E-mail : info@dephi.fr

 **EUROVIA**
VINCI 
Agence de SEDAN

TRAVAUX PUBLICS
Qualité ISO 9001

*TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
REVÊTEMENTS INDUSTRIELS ET SPÉCIAUX
TRAVAUX PARTICULIERS - ENROBÉS*

Z.I. de Glaire - CS 50334 - 08203 SEDAN Cedex
☎ 03 24 27 08 86 - Fax : 03 24 29 46 56

ACIER
ALUMINIUM
PVC

SERRURERIE
MENUISERIE MÉTALLIQUE

ZA de la Poterie - Rue d'Evigny - BP66
08002 PRIX LES MEZIERES Cedex


ZUCCARI

FABRICANT

tél. 03 24 57 01 99 - fax 03 24 57 38 01
zuccari08@wanadoo.fr



Brigitte REITEIR récompensée pour son bénévolat



Emeric REMY reçoit la médaille du courage pour le sauvetage d'un bébé



Le repas des séniors dans la bonne ambiance



FUSION
GRAPHIC

**COVERING
PRINT
ENSEIGNES
GOODIES
TEXTILE**

www.fusiongraphic.fr

 
fusiongraphic

4 RUE FRANÇOIS URANO - 08000 WARCQ 03 24 33 42 42




F. GROSSMANN
et son équipe

BOUCHER - CHARCUTIER - TRAITEUR

Boucherie 03 24 37 57 03
Secrétariat 03 24 35 28 94

5 rue des Campanules
08090 Saint-Laurent

Réservation : boucherie.grossmann@gmail.com



idverde



CRÉER ET ENTRETENIR LE PAYSAGE

Agence de Charleville

Route de Belval - 08000 WARCQ - 03 24 52 95 61

idverde.com



*La fête des voisins
dans la rue Stendhal*



*Commémoration du 18 juin
avec les jeunes
du Conseil Municipal Enfants
et du Service national universel*



La réception des nouveaux personnels



A l'assemblée générale des anciens marins

**AGENCE STEPHANE
COLOMBET**
COORDONNATEUR
SPS

☎ 03 24 38 63 33 📍 18 rue Etienne Dolet - 08300 RETHEL

DUMAY
BUREAU D'ETUDES

Urbanistes, Paysagistes, Ingénieurs,
Juristes, Géomètres...

*Une équipe
de professionnels de
l'aménagement pour
vous accompagner*

Expérience: PLU(i), Paysage, Voie, Hydraulique, Réseau
Disponibilité: ZAC, Maîtrise d'oeuvre, Topographie, Equipement, Bornage
Carte Communale, DUP, Écoute, Planification

BUREAU D'ÉTUDES DUMAY
28, avenue Philippoteaux 08200 SEDAN
03 24 27 87 87 - dumay@dumay.fr - www.dumay.fr

**FRITERIE LA FOURCHETTE
QUI ROULE**

*Tous les jours sauf lundi midi et dimanche
de 11h à 14h et de 18h à 21h.*

06 46 07 96 51

Parking du Terrain de Football
Rue Marcel Dorigny - 08090 AIGLEMONT

Jean MAGOT
Maison FONDÉE en 1888

Boulons d'ancrage - Ferrures spéciales

12, rue Parmentier
08090 AIGLEMONT
Tél. 03 24 56 12 66 - Fax 03 24 59 31 01

Billets unitaires,
Pass MobiTAC, Pass 10...

tao

**RECHARGEZ
VOTRE PASS
SUR BUSTAC.FR**

PLUS PROCHE DE VOUS
PLUS PROXIE DE TOUS

ARDENNE
METROPOLE

Rendez-vous sur
bustac.fr

GRUPE RATP

ACTEUR DU
DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE
DES ARDENNES

Protéame

RETROUVEZ
NOS ACTIONS

CONSULTEZ NOS
OFFRES

TROUVEZ DES
CONSEILS

facebook.com/proteame
twitter.com/proteame
linkedin.com/company/proteame/

Retrouvez nos offres sur **SeLogger.com** **leboncoin**

euromat

Saint-Pierre Auto

**ST PIERRE AUTO
EUROTYRE**

Tél. 03 24 59 07 57 Rue de l'Armistice
Fax : 03 24 59 98 78 (quartier de Montcy- St-Pierre)
à CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

SIRET N°354 977 238 00016

Ets KNEPER
SARL

**FOURNITURES EN GROS ET PARTICULIERS
PEINTURES - PAPIERS PEINTS
PRODUITS DE DECORATION**

ZI. de MOHON
16, rue Camille Didier
08000 Charleville-Mézières

TEL. 03 24 59 01 69
kneper@wanadoo.fr



Concert de chorales dans l'église



Les élèves du CM2 ont reçu un dictionnaire en fin d'année



Hommage en musique pour les aviateurs Anglais et Canadien à la cornemuse



Le lavoir de la Pisselotte renové

PONCIN TP

Fondée en 1959

travaux publics
assainissement
électricité
voirie
forage
pro et particulier



08700 La Grandville
03 24 57 43 05

www.poncintp.fr

Distributeur automatique

Près du
stade

Pizzas
fraîches

24h/24
7j/7

12 choix
de pizzas



Suivez nous sur notre page
« Pizza Express 08 »

CHAUFF'ÉO PERRIN

7 rue Marcel Dorigny
08090 AIGLEMONT

03 24 33 40 15

www.chauffeo-perrin.fr



LES RENDEZ-VOUS EN 2025

JANVIER

SAMEDI 4
VŒUX DU MAIRE
MAIRIE

MERCREDI 24
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANCIENS COMBATTANTS

FÉVRIER

DIMANCHE 2
BOURSE MULTI COLLECTIONS
ALICIA

VENDREDI 28
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ALICIA

MARS

DIMANCHE 9
REPAS DES SENIORS
MAIRIE ET CDF

SAMEDI 22
MARCHE
ALICIA

SAMEDI 22
THÉÂTRE - CDF

AVRIL

SAMEDI 5
SOIRÉE
GYMCLUB

DIMANCHE 13
CONCERT
BFA

SAMEDI 19
REPAS
CHASSEURS

DIMANCHE 20
CHASSE AUX ŒUFS - CDF

SAMEDI 26
MARCHÉ AUX FLEURS
ANCIENS COMBATTANTS

DIMANCHE 27
SOUVENIR DES DÉPORTÉS
ANCIENS COMBATTANTS

MAI

JEUDI 1^{ER}
BARBECUE MUNICIPAL
CDF ET MAIRIE

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4
FESTIVAL DES CONFRÉRIES
CONFRÉRIE DE LA HURE

JEUDI 8
COMMÉMORATION
ANCIENS COMBATTANTS

JEUDI 29
BROCANTE - LARA

JUIN

MERCREDI 18
APPEL
ANCIENS COMBATTANTS

SAMEDI 21
MARCHE
ALICIA

JUILLET

SAMEDI 5
REPAS
CHASSEURS

DIMANCHE 13
DÉFILÉ ET FEU ARTIFICE - CDF

LUNDI 14
COMMÉMORATION
MAIRIE ET CDF

SEPTEMBRE

SAMEDI 6
REPAS
CHASSEURS

OCTOBRE

SAMEDI 4
JOURNÉE PORTE-DRAPEAUX
ANCIENS COMBATTANTS

SAMEDI 11
CONCOURS PUZZLE
BFA

DIMANCHE 12
ARTS CRÉATIFS
ALICIA

SAMEDI 18
OCTOBRE ROSE
GYMCLUB

VENDREDI 31
HALLOWEEN
AIGLEMOMES

NOVEMBRE

MARDI 11
COMMÉMORATION ET REPAS
ANCIENS COMBATTANTS

SAMEDI 22
REPAS ST CÉCILE - BFA

DÉCEMBRE

VENDREDI 5
AFN
ANCIENS COMBATTANTS

SAMEDI 6
SAINT NICOLAS - CDF

VENDREDI 19
CONCERT DE NOËL
ALICIA

*Le Conseil Municipal
vous souhaite une
bonne et heureuse
année 2025.*

